2024 Rapport RSE

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

CONTENU

3 Éditorial

4 Informations générales

14 Changement climatique

27 Utilisation des ressources et économie circulaire

35 Main-d’œuvre propre

44 Travailleurs dans la chaîne de valeur

48 Conduite commerciale

53 Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

65 Informations sur les parties prenantes

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d’œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

ÉDITORIAL

Peter Rupp, Responsable du développement durable de l'entreprise

Felix Hess, Membre de la direction

Chers lecteurs,

Le développement durable est profondément ancré dans la stratégie d'entreprise de Hilti, en ligne avec notre volonté de transformer durablement le secteur de la construction et à notre ambition d'être le meilleur partenaire de nos clients en matière de développement durable, tant par les solutions que nous développons que par la manière dont nous les mettons en œuvre.

La décarbonisation est un objectif clé, et nos efforts s'accélèrent. En novembre 2024, notre trajectoire de réduction des émissions de CO_2 a été officiellement validée par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Les principales initiatives comprennent la transition de notre flotte de ~15 000 véhicules sur les marchés de vente vers des véhicules à faibles émissions et la réduction des émissions de CO_2 liées aux matériaux dans nos unités commerciales. De plus, les principes de durabilité guident la gestion de nos installations. Par exemple, notre nouvelle usine en Inde a réduit la consommation d'énergie de 80 % par rapport à sa conception initiale et est entièrement autonome, alimentée par des installations solaires photovoltaïques sur site – une victoire à la fois pour les opérations et pour l'environnement. Nos efforts de décarbonisation sont expliqués en détail dans ce rapport.

Changement climatique : p. 13

En 2024, nos efforts en matière de développement durable ont été récompensés par EcoVadis Gold pour la quatrième fois consécutive, ce qui nous place parmi les 2 % des plus de 130 000 entreprises les plus performantes dans tous les secteurs d'activité à l'échelle mondiale et parmi les 1 % les plus performants de notre segment industriel.

Les membres de notre équipe sont la force motrice derrière ces réalisations. Au-delà de l'amélioration quotidienne de nos opérations, ils ont un impact grâce à notre programme de bénévolat d'entreprise « S'engager au-delà de l'entreprise ». En 2024, des milliers de collègues ont contribué à des initiatives sociales et environnementales dans leurs communautés. Vous pouvez en savoir plus sur la contribution des membres de notre équipe dans ce rapport et voir certains des projets fantastiques présentés en détail dans notre rapport d'entreprise 2024.

Main-d'œuvre : p. 38
Rapport de l'entreprise 2024

Il s'agit de notre premier rapport sur le développement durable basé sur la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) de l'Union européenne. Nous sommes heureux de contribuer à l'avancement des pratiques de durabilité et espérons que vous trouverez la structure et le contenu attrayants.

Un grand merci à nos collègues, clients et partenaires Hilti pour leur soutien continu dans cette démarche visant à améliorer la construction.

ÉDITORIAL
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d’affaires et chaîne de valeur

La construction est la plus grande industrie au monde. Environ 15 % du PIB mondial est généré par la construction et environ 10 % de l’emploi mondial est dans la construction. La construction couvre l’un des besoins humains fondamentaux et touche pratiquement tous les habitants de notre planète. Le groupe Hilti (« Hilti » ou « le Groupe ») fournit à cette industrie mondiale des produits, des systèmes, des logiciels et des services à la pointe de la technologie qui apportent une valeur ajoutée durable et améliorent ainsi la construction.

La gamme de produits du Groupe comprend des outils et des systèmes couvrant la démolition, le perçage, le sciage, la découpe et le meulage, la fixation directe et vissée, le carottage et la découpe au diamant, l’ancrage, l’anti-feu, l’installation, la mesure et les services de construction de logiciels. Ces produits et services offrent aux utilisateurs finaux professionnels des solutions innovantes et différenciées. Le développement de nouveaux produits, logiciels et services est piloté par dix unités commerciales.

Les opérations de vente sont organisées dans toutes les organisations nationales afin d’assurer une approche localisée et axée sur le client. L’Europe et l’Amérique du Nord sont les plus grands marchés. Ils sont dirigés par leurs plus grands contributeurs respectifs : l’Allemagne et les États-Unis. Au total, le groupe possède des organisations commerciales dans plus de 80 pays et compte plus de 34 000 employés dans le monde. Le graphique de droite illustre la répartition des employés de Hilti dans les différentes régions.

La création de la gamme unique de produits et de services de Hilti implique une chaîne de valeur qui englobe diverses activités en amont, en propres opérations et en aval :

- La chaîne de valeur en amont de Hilti comprend l’extraction et l’approvisionnement en matières premières, le traitement des produits semi-finis et finis et le transport en amont de ces matières premières et biens. En outre, il comprend l’engagement de prestataires de services dans des domaines tels que l’énergie, le revêtement, l’emballage et l’assemblage.
- Les activités de Hilti comprennent la recherche et le développement sur les matériaux et les produits, l’approvisionnement en matières premières, les produits semi-finis et finis, la fabrication, l’image de marque, le marketing et les ventes.
- La chaîne de valeur en aval de Hilti s’appuie sur le modèle de vente directe de Hilti, soutenu par la distribution et les services après-vente. Ces services comprennent l’entretien et la réparation des produits, les conseils techniques, la formation et l’élimination, la réutilisation ou le recyclage des produits en fin de vie du programme de gestion de flotte, le service de gestion de parc d’outils de Hilti.

Le modèle d’affaires du Groupe, les intrants, les extrants, les résultats et la création de valeur sont résumés dans l’illustration de la page suivante.

Équipe mondiale de Hilti en 2024

Effectifs 2024[1]

Région

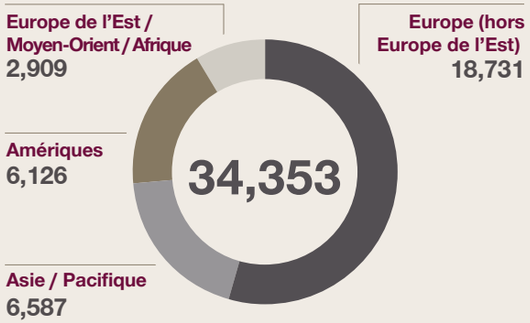

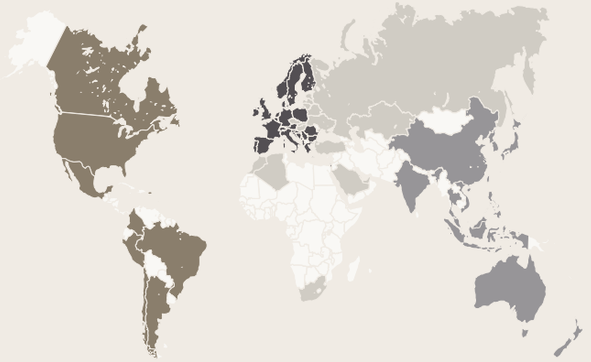

[1] Le 28 juin 2024, le Groupe a vendu ses filiales en Russie et en Biélorussie à la direction locale. Pour plus d’informations, voir le rapport financier 2024 de Hilti.

Éditorial

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d’affaires et chaîne de valeur

Stratégie de durabilité

Gouvernance de la durabilité

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d’œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

Le modèle économique de Hilti

Entrées

Capital financier
Investissements, flux de revenus, réserves financières

Capital intellectuel
brevets et innovations propriétaires

Capital naturel
Gestion durable des ressources axée sur l'environnement

Capital manufacturé
Matériaux vierges ou recyclés, énergie renouvelable

Capital humain
collaborateurs qualifiés et engagés

Capital social et relationnel
partenariats de confiance et approvisionnement éthique

Activités principales

R&D

Achats

Production

Marketing

Distribution

Services après-vente

Sorties

Matériel
Outils et systèmes de perçage, sciage, coupe, fixation, ancrage, mesure

Logiciel
Gestion d'actifs, chantiers, activités, personnel

Services
gestion de flotte, services BIM, ingénierie de la valeur

Résultats

Actionnaires
Croissance durable fondée sur l'innovation and sustainable business practices

Clients
Productivité, sécurité et durabilité

Collaborateurs
Employeur de choix, culture bienveillante et performante

Partenaires
Relations à long terme favorisant la stabilité et l'innovation

Création de valeur

La création de valeur par la différenciation et la relation client directe pour toutes les parties prenantes ; financier et au-delà

Éditorial

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Stratégie de durabilité

Gouvernance de la durabilité

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

Stakeholder Information

Stratégie de durabilité

Chez Hilti, la durabilité est une valeur fondamentale depuis des décennies. Cependant, les défis croissants posés par le changement climatique et les enjeux sociétaux exigent un engagement plus important. Consciente de ces besoins, Hilti a considérablement intensifié ses efforts en matière de développement durable pour répondre aux attentes croissantes des acteurs concernés, notamment des clients, de la société, des régulateurs et des membres de l'équipe.

Hilti reconnaît le rôle central de l'industrie de la construction, l'une des plus grandes industries au monde, dans la croissance économique et la fourniture d'infrastructures essentielles. L'industrie de la construction, qui est l'un des plus grands contributeurs aux émissions mondiales de carbone et un secteur confronté à d'importants défis en matière de santé et de sécurité liés au travail, est en pleine transformation. La durabilité devient un facteur clé de la réussite des entreprises, tandis que la santé et la sécurité sont de plus en plus prioritaires. Les clients de Hilti sont donc à la recherche d'un partenaire dans cette transformation.

Hilti est idéalement placé pour être ce partenaire. En mettant l'accent sur l'innovation, le Groupe aide ses clients à mieux faire les choses. C'est pourquoi Hilti a défini l'objectif « Améliorer la construction ». Mieux, c'est améliorer la productivité, la sécurité et la durabilité.

Par conséquent, l'engagement de Hilti en faveur du développement durable est profondément intégré dans sa stratégie d'entreprise et se reflète dans sa promesse à ses clients. Pour réaliser l'ambition d'être le meilleur partenaire de ses clients en matière de durabilité, Hilti

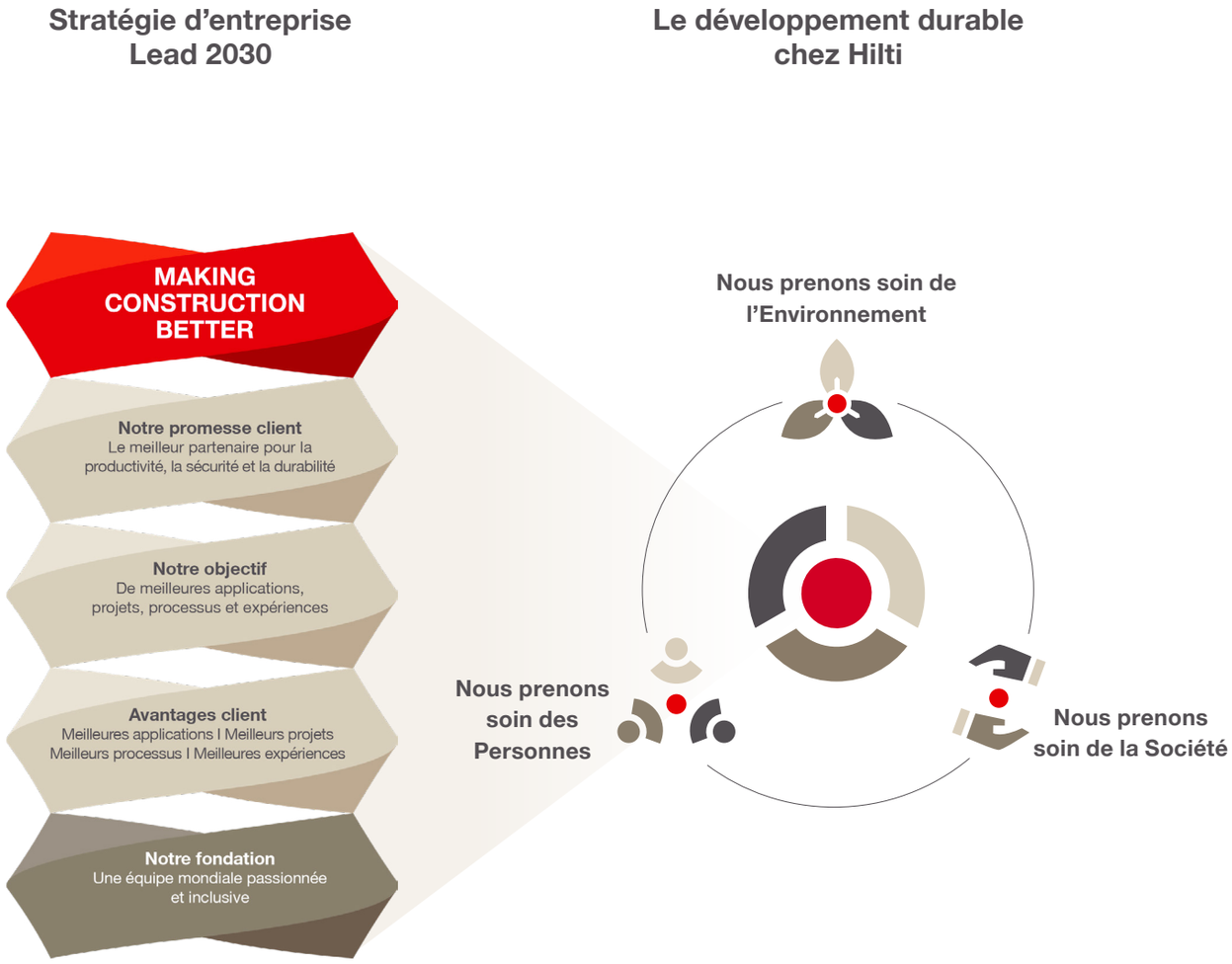

Éditorial

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Stratégie de durabilité

Gouvernance de la durabilité

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

accélère ses activités existantes pour devenir une entreprise plus durable tout en mettant davantage

l'accent sur l'amélioration de la durabilité des activités de ses clients. La stratégie de développement durable du Groupe repose sur les trois piliers que sont l'environnement, l'homme et la société.

L'objectif stratégique de Hilti est la création de valeur par le biais du leadership, fondée sur la différenciation et les relations directes avec les clients. La création de valeur va au-delà de la valeur économique. Hilti a pour objectif de créer de la valeur non seulement pour l'actionnaire du Groupe, mais aussi pour les clients, les fournisseurs et les partenaires, les membres de l'équipe et la société dans son ensemble.

L'un des aspects importants de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable du Groupe consiste à établir une transparence pertinente pour la gestion interne et le reporting externe.

Évaluation de la matérialité

Hilti a réalisé une double évaluation de matérialité qui a constitué une étape clé dans l'élaboration de son cadre de développement durable et de ses priorités stratégiques. La double évaluation de la matérialité implique l'analyse à la fois de la matérialité des impacts (impacts positifs et négatifs) et de la matérialité financière (risques et opportunités financiers). Conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (ESRS), l'ensemble de la chaîne de valeur de Hilti a été pris en compte.

La double évaluation de matérialité a été réalisée selon les étapes suivantes :

1. **Identification de la chaîne de valeur**
   L'équipe de développement durable de l'entreprise, avec l'appui d'experts internes, a défini la chaîne de valeur du Groupe.

2. **Identification des acteurs concernés**
   L'équipe Corporate Sustainability a identifié les acteurs concernés qui sont des utilisateurs d'informations sur le développement durable et qui sont également affectées par les activités commerciales du Groupe. Ils ont été regroupés en fonction de leur pertinence, avec des approches d'engagement appropriées définies et adaptées au groupe d'acteurs concernés concerné. Les principaux groupes de acteurs concernés identifiés par Hilti sont les clients et les employés.

3. **Identification des impacts, des risques et des opportunités**
   L'équipe Corporate Sustainability a identifié et défini plus de 300 impacts, risques et opportunités (IRO) spécifiques au groupe tout au long de la chaîne de valeur pour tous les sujets couverts par l'ESRS.

4. **Évaluation des impacts, des risques et des opportunités**
   Les experts en la matière de Hilti ont examiné, affiné et évalué la liste des IRO, en tenant compte du point de vue des acteurs concernés concernées sur la base de leur expérience et de leurs interactions commerciales. Les critères d'évaluation des impacts ont été fondés sur la gravité, définie par l'échelle, la portée et la remédiabilité, multipliée par la probabilité d'occurrence. Pour les risques et les occasions, les critères comprenaient l'ampleur de l'impact financier multipliée par la probabilité d'occurrence. Pour les évaluations liées aux principales acteurs concernés de Hilti, l'évaluation des experts en la matière a été éclairée par les informations obtenues dans le cadre d'enquêtes auprès des acteurs concernés. Pour déterminer les IRO significatifs, l'équipe du développement durable de l'entreprise a défini et appliqué des seuils : « significatif et supérieur » pour l'importance relative de l'impact et « important et supérieur » pour l'importance relative.

5. **Validation des impacts, des risques et des opportunités**
   L'équipe du développement durable de l'entreprise a présenté des aperçus consolidés des IRO significatifs à la haute direction, qui a validé l'évaluation. La validation a été renforcée par le modèle Value2SocietyTM (V2S) de Hilti, permettant une comparaison objective et impartiale à l'aide d'impacts et de risques monétisés.

Éditorial

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Stratégie de durabilité

Gouvernance de la durabilité

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

6. Approbation des impacts, des risques et des opportunités

L'équipe Corporate Sustainability a présenté un aperçu consolidé des IRO significatifs au Directoire et au Conseil d'administration du Groupe, qui ont tous deux approuvé les résultats de la double évaluation de matérialité.

Les IRO significatifs identifiés par Hilti sont résumés en groupes dans les normes thématiques suivantes :

Sujet	Grappe
Changement climatique (E1)	Décarbonation
	Solutions à faible empreinte carbone
	Consommation d'énergie durable
Utilisation des ressources et économie circulaire (E5)	Opérations circulaires
	Solutions circulaires
Main-d'œuvre propre (S1)	Bien-être des membres de l'équipe
	Sécurité des membres de l'équipe
	Contribution des membres de l'équipe
	Droits de l'homme des membres de l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur (S2)	Les droits de l'homme dans la chaîne de valeur
Conduite des affaires (G1)	Culture et valeurs d'entreprise
	Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
	Pérennité des fournisseurs

Les détails sur les IRO importants sont divulgués dans les chapitres respectifs.

Le processus d'approche de Hilti pour l'évaluation de la matérialité a changé par rapport au rapport de durabilité de l'année dernière.

Value2Society™ chez Hilti

Depuis 2022, Hilti utilise le modèle Value2SocietyTM pour mieux comprendre et quantifier ses impacts à travers sa chaîne de valeur en amont et ses propres opérations. Le modèle V2S s'aligne sur les principes d'évaluation des impacts définis par la Value Balancing Alliance (VBA) (Alliance pour l'équilibre des valeurs) et l'International Foundation for Valuing Impacts (IFVI) (Fondation internationale pour l'évaluation des impacts).

Le modèle V2S facilite grandement la validation des IRO matériels en rendant le processus plus objectif. Cela est possible grâce aux impacts et aux risques monétisés sur le site, qui permettent une comparaison impartiale sur le site. Ce soutien précieux aide les entreprises à rendre leurs évaluations de la double matérialité plus objectives et plus fiables.

Le modèle V2S souligne que les impacts positifs les plus importants de Hilti proviennent des contributions directes et indirectes au bien-être économique, y compris la création d'emplois, les salaires, les impôts et les bénéfices non distribués. D'autres impacts positifs concernent le bien-être des employés, créé par des avantages tels que des assurances volontaires et des plans de retraite et des opportunités de développement et de volontariat pour les membres de l'équipe employés par Hilti. L'analyse indique également des possibilités d'amélioration sur le site . En s'appuyant sur ces informations, Hilti s'engage et travaille en permanence à l'amélioration de son système V2S.Au-delà de ces objectifs, le modèle V2S joue plusieurs autres rôles importants. Il joue un rôle crucial dans l'enrichissement de la compréhension par Hilti des différents facteurs qui influencent le bien-être des employés. En outre, il aide à évaluer le retour social sur investissement pour les initiatives entreprises par la Fondation Hilti et guide l'évaluation des sélections de projets sociaux.

En intégrant ces informations, Hilti peut prendre des décisions plus éclairées qui non seulement profitent à l'entreprise mais ont également un impact positif sur les communautés qu'elle sert.

Éditorial

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Stratégie de durabilité

Gouvernance de la durabilité

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

Value2Society™ chez Hilti

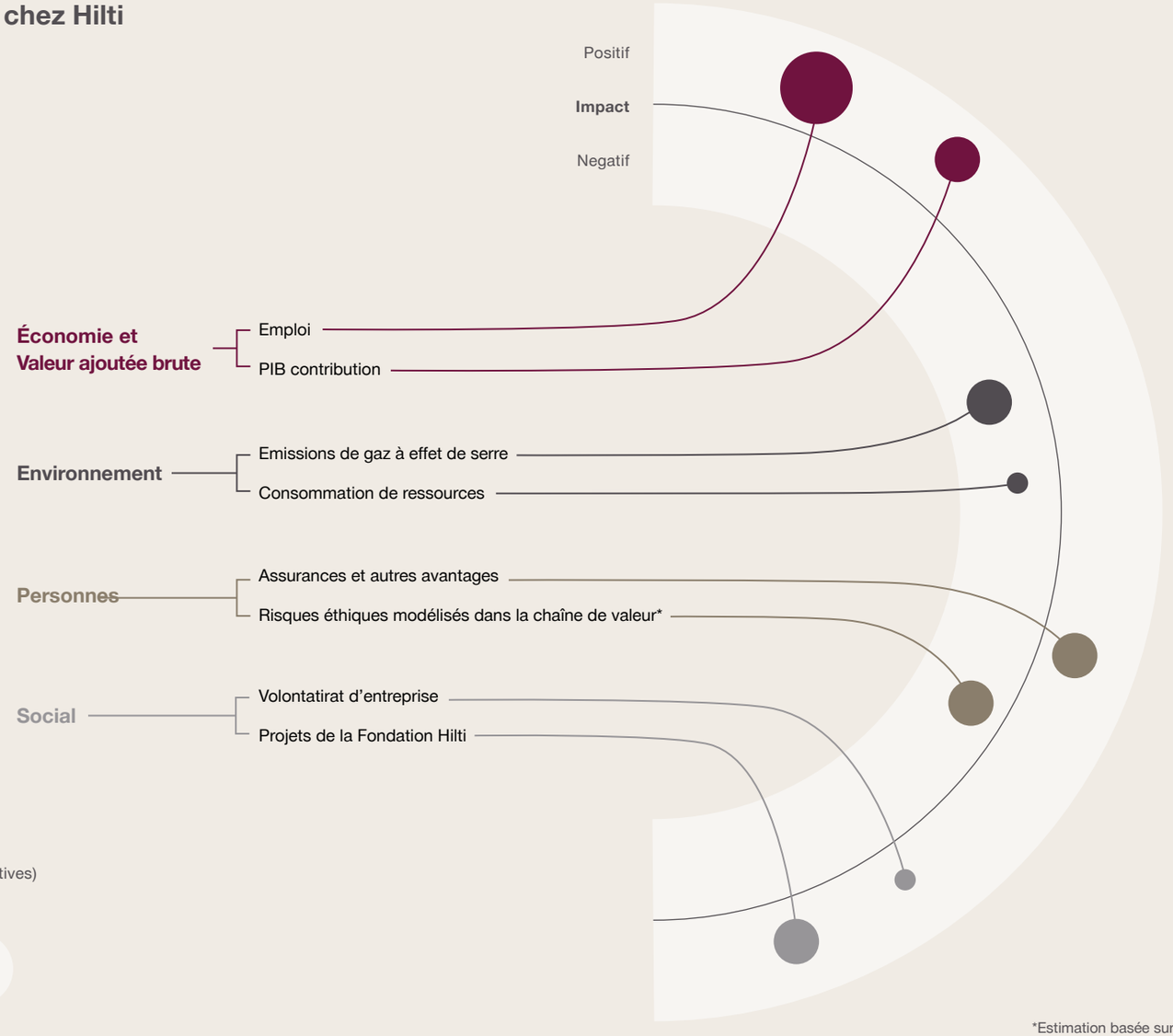

Ampleur de l'impact
(les tailles ne sont qu'indicatives)

Petit Moyen Grand

*Estimation basée sur des statistiques concernant le secteur industriel et les interdépendances entre les pays.

Éditorial

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Stratégie de durabilité

Gouvernance de la durabilité

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

Auparavant, le reporting était préparé volontairement en référence aux normes GRI (Global Reporting Initiative), à l'aide d'une matrice de matérialité centrée sur la matérialité de l'impact du Groupe. Pour la première fois, le reporting de cette année est basé sur une double évaluation de matérialité alignée sur l'ESRS. Cette approche tient compte à la fois de l'impact et de la matérialité financière. Tous les IRO significatifs identifiés et présentés dans le présent énoncé sont couverts par les exigences de divulgation ESRS, et aucune information propre à l'entité n'est incluse. La prochaine révision de la double évaluation de matérialité est prévue pour l'année 2025.

Alors que l'identification et l'évaluation systématiques des opportunités liées au développement durable et du profil de risque global du Groupe en matière de développement durable sont en cours d'élaboration (y compris l'utilisation d'un outil d'évaluation des risques de durabilité) dans le cadre du processus de gestion global, la gestion des opportunités significatives identifiées est déjà intégrée dans la gouvernance de Hilti en matière de durabilité. La double évaluation de la matérialité met l'accent sur les impacts et les risques bruts ; Le système de gestion des risques de Hilti adopte une perspective de risque net. Les risques liés à la durabilité ne sont pas prioritaires par rapport à d'autres types de risques.

Depuis 2022, Hilti utilise le modèle Value2SocietyTM pour mieux comprendre et quantifier ses impacts sur l'ensemble de sa chaîne de valeur en amont et de ses propres opérations. Le modèle V2S s'aligne sur les principes d'évaluation d'impact établis par la Value Balancing Alliance (VBA) et l'International Foundation for Valuing Impacts (IFVI).

Le modèle V2S soutient grandement la validation des IRO matérielles en rendant le processus plus objectif. Ceci est réalisé grâce à des impacts et des risques monétisés, qui fournissent une comparaison impartiale. Ce soutien précieux aide les entreprises à rendre leurs évaluations de double matérialité plus objectives et plus fiables.

Le modèle V2S souligne que les impacts positifs les plus significatifs de Hilti proviennent de contributions directes et indirectes au bien-être économique, notamment la création d'emplois, les salaires, les impôts et les bénéfices non distribués. D'autres impacts positifs concernent le bien-être des employés, créé par des avantages tels que l'assurance volontaire et les régimes de retraite, ainsi que des possibilités de développement et de bénévolat pour les membres de l'équipe employés chez Hilti. L'analyse indique également des possibilités d'amélioration. S'appuyant sur ces informations, Hilti s'engage et travaille en permanence à l'amélioration de son V2S.

Au-delà de ces objectifs, le modèle V2S remplit plusieurs autres rôles précieux. Il joue un rôle crucial dans l'enrichissement de la compréhension de Hilti des différents facteurs qui influencent le bien-être des employés. De plus, il aide à évaluer le retour sur investissement social des initiatives entreprises par la Fondation Hilti et guide l'évaluation des sélections de projets sociaux. En intégrant ces informations, Hilti peut prendre des décisions plus éclairées qui profitent non seulement à l'entreprise, mais ont également un impact positif sur les communautés qu'elle sert.

Dialogue avec les acteurs concernés

Hilti accorde une grande importance à la communication et au dialogue réguliers avec les acteurs concernés internes et externes. Les principaux acteurs concernés du Groupe sont les clients et les équipes. D'autres acteurs concernés pertinentes sont la large base de fournisseurs du Groupe.

Le contact direct et régulier sur site avec les clients est un élément clé du modèle économique du Groupe. Dans le modèle de vente de Hilti, il n'y a généralement pas d'intermédiaires entre l'entreprise et les utilisateurs finaux, ce qui favorise des relations à long terme avec les clients. Outre le contact direct par l'intermédiaire des gestionnaires de compte, Hilti interagit quotidiennement avec les clients par le biais du service clientèle, par téléphone et par e-mail, dans les magasins Hilti et par le biais de canaux numériques tels que le site Web en ligne Hilti du Groupe et les médias sociaux.

Hilti demande systématiquement l'avis de ses clients dans le cadre d'enquêtes régulières auprès des clients, qui comprennent des questions spécifiques sur la durabilité. L'engagement sur les sujets liés au développement durable avec les grands comptes s'est intensifié, soutenu par une équipe dédiée au développement commercial du développement durable de l'entreprise et des responsables régionaux ou locaux du développement durable des clients. Ces rôles ont été créés ces dernières années. Les informations tirées de ces nombreux échanges avec les clients aident Hilti à mieux comprendre l'évolution des besoins et des tendances et contribuent à l'objectif du Groupe d'être le meilleur partenaire de ses clients en matière de durabilité.

Les échanges réguliers avec les employés sont encouragés non seulement dans l'environnement de travail quotidien, mais aussi par le biais de divers médias internes et formats d'événements. Hilti mène chaque année son enquête mondiale d'opinion auprès

Éditorial
INFORMATIONS GÉNÉRALES
Modèle d'affaires et chaîne de valeur
Stratégie de durabilité
Gouvernance de la durabilité
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

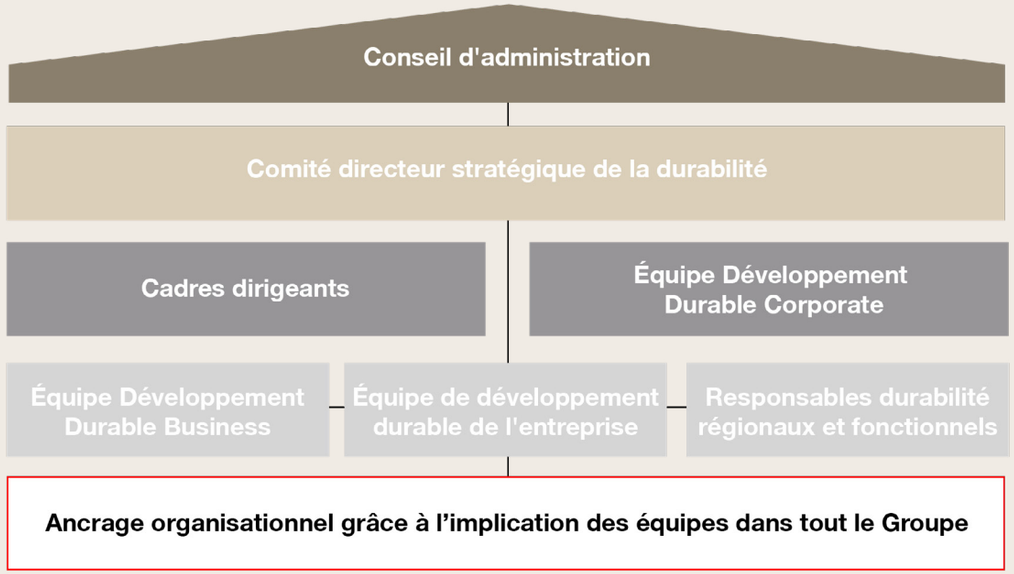

Sujet	Grappe	Responsabilité
Changement climatique (E1)	Solutions à faible empreinte carbone	Conseil d'administration
	Consommation d'énergie durable	Conseil d'administration
	Opérations circulaires	Conseil d'administration
Utilisation des ressources et économie circulaire (E5)	Solutions circulaires	Direction générale
	Bien-être des membres de l'équipe	Direction générale
Main-d'œuvre propre (S1)	Sécurité des membres de l'équipe	Responsable des Ressources Humaines
	Contribution des membres de l'équipe	Directeur Juridique Groupe
	Droits de l'homme des membres de l'équipe	Responsable du développement durable de l'entreprise
	Les droits de l'homme dans la chaîne de valeur	Directeur Juridique Groupe
Travailleurs dans la chaîne de valeur (S2)	Culture et valeurs d'entreprise	Conseil d'administration
Conduite des affaires (G1)	Lutte contre la corruption et les pots-de-vin	Conseil d'administration
	Pérennité des fournisseurs	Directeur Juridique Groupe
	Supplier sustainability	Conseil d'administration

des employés (GEOS), couvrant des sujets tels que l'engagement des membres de l'équipe, la perception des conditions de travail, l'égalité de traitement et des opportunités et les efforts en matière de durabilité. GEOS est une enquête en ligne anonyme animée par un fournisseur externe, dont les résultats sont segmentés par équipes, départements et fonctions pour des informations ciblées. Les commentaires ouverts sont analysés à l'échelle mondiale, et les équipes de direction définissent des plans d'action basés sur les résultats, assurant ainsi des mises à jour continues et transparentes sur la mise en œuvre des commentaires des employés. Les plans d'action sont guidés à l'échelle mondiale afin d'assurer une approche uniforme. Il est recommandé de cerner trois domaines d'intérêt clés et de faire part de leurs principales préoccupations aux équipes. En collaboration avec le manager, les équipes définiront des mesures pour résoudre efficacement les problèmes. Le responsable des ressources humaines mondiales supervise le processus d'enquête et les résultats sont présentés au conseil d'administration et au conseil d'administration. GEOS permet de mieux comprendre les besoins, les préoccupations et l'engagement global des employés avec Hilti. De plus, Hilti encourage la participation des employés par le biais d'événements et de dialogues ouverts.

À l'international, Hilti travaille avec de nombreux fournisseurs et partenaires commerciaux. Il est important pour Hilti d'établir des partenariats sur un pied d'égalité et d'engager des discussions personnelles régulières. Les coopérations sont basées sur les normes éthiques les plus élevées, qui sont énoncées dans le Code de conduite des fournisseurs du Groupe. Avant d'entamer une relation d'affaires avec Hilti, les fournisseurs doivent s'engager contractuellement à respecter les principes de Hilti contre les pots-de-vin, la corruption et la violation des

Éditorial
INFORMATIONS GÉNÉRALES
Modèle d'affaires et chaîne de valeur
Stratégie de durabilité
Gouvernance de la durabilité
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

droits de l'homme, et à être en faveur de conditions de travail humaines et d'un salaire minimum, ainsi que de la protection de l'environnement et de la manipulation correcte des substances dangereuses. Des audits réguliers sont effectués pour évaluer la conformité au présent Code de conduite et aux politiques d'approvisionnement durable.

Les points de vue et les intérêts des principaux acteurs concernés du Groupe concernant les impacts liés au développement durable ont été pris en compte lors de la double évaluation de matérialité de Hilti. Sur la base

de l'engagement des acteurs concernés, le Groupe ne prévoit pas actuellement de modifier de manière significative sa stratégie ou son modèle d'affaires.

Gouvernance de la durabilité

Le conseil d'administration de Hilti est l'organe exécutif suprême au sein du groupe Hilti et est responsable de la surveillance, de la supervision et du contrôle de la direction. Il adopte l'orientation stratégique fondamentale du Groupe, dont la durabilité est un élément clé. A ce titre, il supervise également l'établissement des objectifs et la gestion des IRO significatifs du Groupe. Au moins une fois par an, le Conseil d'administration examine l'efficacité des actions du Groupe pour répondre à ces IRO et atteindre les objectifs associés. Le responsable du développement durable de l'entreprise anime ces réunions d'examen de l'IRO avec le conseil d'administration.

Le directoire rend compte au conseil d'administration. Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, dont la durabilité est un élément clé. A ce titre, le Directoire participe à la définition des objectifs et à la gestion des IRO significatives du Groupe. Il est

Board of Directors

Le Conseil d'administration est composé de huit membres non exécutifs, dont 50 % sont indépendants. Trois membres sont des femmes, ce qui porte à 38 % le nombre moyen de femmes par rapport aux hommes. Les membres ont des formations diverses, notamment en administration des affaires, en ingénierie, en finance, en droit, en marketing et en psychologie. Ils représentent également un éventail de nationalités, notamment belges, allemands, liechtensteinois, norvégiens et suisses. Les employés et autres travailleurs n'ont pas de représentant attitré au conseil d'administration.

Executive Board

Le conseil d'administration est composé de six membres, tous des hommes. Les membres ont des antécédents éducatifs divers, notamment en administration des affaires, en ingénierie et en économie. Ils représentent diverses nationalités : autrichiens, allemands, indiens/suisses, israéliens/États-Unis d'Amérique, espagnols et suisses. [1, 2, 3]

[1] Les membres du Conseil d'administration disposent, sur la base de leur formation et de leur parcours professionnel, de connaissances spécifiques à l'industrie en matière de durabilité, qu'ils transfèrent et appliquent au modèle d'affaires et aux IRO matérielles du Groupe. Si nécessaire, ils s'appuient sur l'expertise liée au développement durable de spécialistes internes et externes.
[2] Les membres du conseil d'administration sont responsables de la supervision stratégique et sont informés de toutes les activités pertinentes, y compris la conduite des affaires. Ils donnent le ton approprié au sommet et, avec le Directoire, ils participent régulièrement à des formations sur l'éthique des affaires, y compris la lutte contre la corruption, afin de garantir une expertise adéquate. De plus, le chef du contentieux du groupe fait office de secrétaire du conseil d'administration et est le principal point de contact lors des réunions concernant l'éthique des affaires.
[3] La responsabilité du Conseil d'administration pour les IRO significatifs n'est pas incluse dans les documents organisationnels du Groupe.

directement responsable du changement climatique, des droits de l'homme dans la chaîne de valeur, de la culture d'entreprise et des efforts de durabilité des fournisseurs. La responsabilité des autres IRO importants est déléguée à la haute direction, comme l'indique le tableau de la page suivante. Le responsable du développement durable de l'entreprise organise et coordonne au moins une réunion d'examen de l'IRO par an pour le conseil d'administration et la direction. Ces réunions servent de base à la préparation de l'examen des IRO significatifs avec le Conseil d'administration.

Le comité de pilotage stratégique en matière de durabilité est l'organe consultatif pour les activités de durabilité de Hilti. Il se réunit trois fois par an et fournit des conseils stratégiques et un soutien sur les défis transversaux lors de l'examen des IRO matérielles. Il est présidé par le Directeur général et comprend également plusieurs membres du Directoire et des membres de la haute direction. Au moins une fois par an, les membres de la direction sont informés des IRO de Hilti et les examinent par l'intermédiaire de ce comité.

L'équipe Corporate Sustainability du Groupe coordonne et conduit les actions visant à répondre aux IRO importants, sert d'interface pour toutes les parties concernées et soutient la mise en œuvre des initiatives. L'équipe de développement commercial du développement durable se concentre sur les aspects de durabilité dans la chaîne de valeur de Hilti, notamment en rendant les activités des clients de Hilti plus durables. L'équipe développe et met en œuvre des processus, des méthodes, des outils, des données et des services qui soutiennent cet objectif.

Les responsables fonctionnels et régionaux du développement durable dirigent la mise en œuvre locale de la feuille de route de Hilti en matière de développement durable, en assurant la liaison avec

Éditorial
INFORMATIONS GÉNÉRALES
Modèle d'affaires et chaîne de valeur
Stratégie de durabilité
Gouvernance de la durabilité
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

l'équipe de développement durable de l'entreprise et en favorisant l'engagement des employés et l'apprentissage des sujets de développement durable. Les responsables régionaux du développement durable des clients travaillent avec l'équipe de développement commercial du développement durable pour intégrer le développement durable dans les lancements de produits et la formation à la vente, en abordant les tendances de l'industrie et en établissant des partenariats pour des solutions innovantes et durables dans le secteur de la construction.

À la base de la gouvernance de Hilti en matière de développement durable, les équipes de l'ensemble de l'organisation dirigent activement les initiatives de développement durable, en veillant à ce que ces efforts soient intégrés dans les processus quotidiens et la prise de décision à tous les niveaux. En intégrant le développement durable dans ses activités de base, le Groupe vise à ancrer profondément les pratiques responsables dans la culture organisationnelle et les processus d'affaires. Cette approche décentralisée permet aux membres de l'équipe de contribuer aux objectifs de durabilité, en favorisant un engagement cohérent qui s'aligne sur les objectifs stratégiques de Hilti et renforce la génération d'impact dans l'ensemble de l'entreprise.

Activités et composition du Conseil d'administration et de la Direction générale

En 2024, le Conseil d'administration et/ou la Direction générale ont discuté des pôles IRO importants suivants : décarbonation, consommation d'énergie durable, opérations circulaires et solutions circulaires, bien-être des membres de l'équipe, sécurité des membres de l'équipe, contribution des membres de l'équipe et la lutte contre la corruption. D'autres discussions menées par le Conseil d'administration et la Direction ont porté sur la prochaine obligation de reporting en matière de durabilité et l'approbation de la double évaluation de matérialité. Lors de ces réunions, les compromis liés à la durabilité sont généralement pris en compte lors de la prise de décisions stratégiques. Cependant, il n'existe actuellement aucune ligne directrice spécifique pour aborder systématiquement de tels compromis dans le processus de prise de décision.

Programme d'intéressement du conseil d'administration

Les objectifs ou les impacts liés au développement durable, y compris l'évaluation des performances par rapport aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tels que visés au chapitre Changement climatique, ou d'autres indicateurs de performance liés au développement durable ne sont pas pris en compte dans le système d'incitation du conseil d'administration.

Incorporation par renvoi

Les informations suivantes sont incorporées par référence dans les notes de chapitre des déclarations consolidées de durabilité :

- Base de préparation
- Gestion des risques et contrôles internes en matière de rapports sur le développement durable
- Déclaration sur la diligence raisonnable
- Liste des obligations de divulgation respectées
- Tableau des points de données dérivés d'autres actes législatifs de l'UE

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité : p. 51

Éditorial

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Stratégie de durabilité

Gouvernance de la durabilité

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

Changement climatique

SBTi

Objectifs de réduction des émissions de CO2 validés par Science Based Targets initiative (SBTi)

*mesuré par le chiffre d‘affaires net

LCAs

Deux tiers des catalogues couverts par des évaluations du cycle de vie (ACV) conformes à la norme ISO*

L‘énergie

100% d‘électricité verte utilisée par le groupe Hilti

Éditorial

Informations générales

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Stratégie climatique

Gestion du climat

Objectifs climatiques

Indicateurs climatiques

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d’œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

CHANGEMENT CLIMATIQUE

En tant que leader mondial dans la fourniture de solutions innovantes pour l'industrie de la construction, Hilti reconnaît son rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Le Groupe s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), à s'aligner sur les objectifs climatiques internationaux et à conduire la transition vers une économie bas carbone. Grâce à des mesures globales qui couvrent l'innovation produit, les opérations durables et la collaboration tout au long de la chaîne de valeur, Hilti intègre l'action climatique dans sa stratégie commerciale de base. Ce chapitre décrit l'approche de Hilti en matière d'IRO liées au climat, ainsi que ses progrès vers l'atteinte d'objectifs de réduction des émissions fondés sur la science et sa contribution à un avenir plus durable.

Stratégie climatique

Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

Pour atteindre l'objectif ambitieux de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, tel que décrit dans l'Accord de Paris de 2015, les émissions de GES à l'échelle mondiale doivent être considérablement réduites. En 2022, Hilti s'est engagée à contribuer à cet effort en fixant des objectifs de réduction des émissions de GES alignés sur l'initiative Science Based Targets (SBTi). En 2024, les objectifs de Hilti ont été validés par SBTi. En plus de s'être fixé des objectifs ambitieux à moyen terme jusqu'en 2032, Hilti vise des émissions nettes nulles d'ici 2050. Les objectifs du Groupe s'alignent sur la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.

Impacts, Risques et opportunités (IRO)

	Description	Levier d'atténuation/amélioration
Décarbonation (Responsabilité : Conseil d'administra-tion)		
Impact négatif (réel)	À moyen et long terme, le Groupe contribue négativement au réchauffement clima-tique, principalement par le biais des activités de fabrication et de distribution de Hilti et de l'ap-provisionnement en biens. L'impact négatif se situe tout au long de la chaîne de valeur du Groupe.	Dans le cadre de ses activités, les stratégies de Hilti en matière de réduction des émissions consistent principalement à passer à des véhicules à faibles émissions. Pour réduire les émissions au-delà de ses propres opérations et s'efforcer d'obtenir des produits plus durables, l'approvisionnement durable, la réutilisation des pièces de rechange et l'utilisation de matériaux recyclés sont des mesures importantes. Les efforts de décarbonation de Hilti aident également ses clients à minimiser leur impact environnemental, contribuant ainsi à une industrie de la construction plus durable.
Transition Risk	À moyen et long terme, Hilti peut engager des coûts d'inves-tissement importants pour se conformer aux réglementations liées au climat. De plus, les défis du marché, tels que l'évolution du comportement des clients et la disponibilité de matériaux d'entrée à faibles émissions, sont pertinents. Ces risques se situent tout au long de la chaîne de valeur du Groupe.	Hilti s'engage activement dans la réglementation sur le change-ment clima-tique, par exemple en s'engageant de manière proac-tive dans l'initiative Science Based Target (SBTi) afin de réduire considérablement les émissions tout au long de sa chaîne de valeur. Au-delà de la conformité réglementaire, l'objectif du Groupe est de maintenir sa compétitivité et de capitaliser sur de nouvelles opportunités de marché.
Solutions à faible em-preinte carbone (Responsabilité : Conseil d'administration)		
Occasion	À moyen terme, Hilti peut bénéficier de la réduction de l'empreinte carbone de ses produits et services et de l'élargissement de ces offres pour proposer des solutions plus respectueuses du climat.	Sans objet.

Éditorial

Informations générales

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Stratégie climatique

Gestion du climat

Objectifs climatiques

Indicateurs climatiques

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

	Description	Levier d'atténuation/amélioration
Consommation d'énergie durable (Responsabilité : Conseil d'administration)		
Impact négatif (réel)	À court et moyen terme, Hilti et ses fournisseurs font peser une charge importante sur l'environnement et les ressources naturelles en raison de leurs activités de fabrication énergivores combinées à l'utilisation de sources d'énergie non renouvelables. Cet impact négatif se situe principalement dans la chaîne de valeur en amont de Hilti.	Dans ses propres activités, les leviers de Hilti pour réduire sa charge sur l'environnement et les ressources naturelles comprennent la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, le remplacement des sources d'énergie existantes par de l'électricité verte et la production d'énergie renouvelable. Dans la chaîne d'approvisionnement, l'approvisionnement en matériaux plus durables est un levier clé.
Impact positif (réel)	À moyen terme, Hilti a un impact positif en produisant et en s'approvisionnant en électricité verte. Cet impact se situe dans la chaîne de valeur en amont de Hilti et dans ses propres opérations.	Sans objet.

Le Groupe a élaboré un plan d'atténuation du changement climatique pour remplir son engagement SBTi. Ce plan définit des objectifs absolus de réduction des émissions dans l'ensemble de l'organisation et identifie les principaux leviers pour réduire les émissions de portée 1, 2 et 3 et les actions à prendre pour atteindre ces objectifs :

Réduire les émissions de scope 1 et 2 dans les ventes et la fabrication

L'organisation commerciale et les sites de production de Hilti sont des fonctions clés pour réduire les émissions de scope 1 et 2 du Groupe. Les principaux leviers et actions sont les suivants :

- **Transition vers des sources d'énergie renouvelables et à faibles émissions**
  - Les véhicules à moteur à combustion interne dans les opérations de vente de Hilti sont remplacés par des véhicules à faibles émissions.
  - En achetant des certificats d'électricité verte dans le monde entier, le Groupe s'assure que l'électricité utilisée est d'origine renouvelable.
  - Les sources de combustibles fossiles utilisées pour le chauffage et les activités de fabrication sont remplacées par des alternatives utilisant des énergies renouvelables.
- **Investir dans des bâtiments économes en énergie:** les bâtiments nouvellement construits appartenant à Hilti doivent répondre, au minimum, à la norme internationale de référence du Conseil allemand de la construction durable (DGNB).

Réduire les émissions de scope 3 liées au développement, à l'approvisionnement et à l'utilisation des produits

Les unités commerciales de Hilti jouent un rôle clé dans la réduction des émissions de scope 3, qui proviennent en grande partie de l'approvisionnement en matières premières, en produits semi-finis et en produits finis. Leurs contributions entrent dans les catégories des biens achetés directement et de l'utilisation des produits vendus. Les principaux leviers et actions sont les suivants :

- **Passer à des matériaux d'entrée à faible empreinte carbone :** la conception des produits intègre des matériaux recyclés plutôt que des alternatives à fortes émissions.
- **Optimisation de la conception des produits :** L'empreinte matérielle est réduite en concevant des produits plus légers, en utilisant moins de matériaux dans la mesure du possible et en optimisant la conception des produits pour plus de durabilité.
- **Développer les initiatives de circularité :** les outils, les pièces de rechange et les composants collectés dans le cadre du programme de gestion de flotte de Hilti sont réutilisés pour des réparations afin d'éviter que de nouveaux matériaux ne soient utilisés à cette fin.
Utilisation des ressources et économie circulaire : p. 26
- **Décarbonisation de la chaîne d'approvisionnement :** l'approvisionnement est réorienté vers des fournisseurs ayant des pratiques à faibles émissions et de solides partenariats commerciaux sont établis avec les fournisseurs pour s'assurer que les matières premières ont une empreinte carbone réduite.
- **Électrification de l'utilisation des produits :** La réduction des émissions dans la phase d'utilisation des produits est principalement obtenue grâce à l'électrification de la gamme de produits Hilti, qui permet de passer les outils à carburant restants à l'électrique. Bien que les outils de Hilti soient déjà

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

très économes en énergie, la réalisation d'un impact climatique complet dépend de la décarbonisation continue du réseau électrique.

Réduire les émissions de scope 3 de la logistique
Les principaux leviers et actions pour réduire les émissions liées à la logistique sont les suivants :

- **Passer à des options de transport à faibles émissions :** Les options de transport à fortes émissions, telles que le fret aérien, sont remplacées par des options à faibles émissions, comme le transport ferroviaire. La livraison du dernier kilomètre est remplacée par des solutions de finition sans énergie fossile, telles que des camions alimentés par du carburant HVO ou d'autres sources renouvelables.
- **Tirer parti des moyens numériques :** l'amélioration des processus numérisés et la mise en œuvre d'outils numériques pour optimiser les itinéraires de transport, la fréquence des livraisons et les procédures de réapprovisionnement permettent de réduire les émissions.
- **Optimisation de l'emballage :** L'optimisation de l'emballage pour prendre en charge de multiples usages et la réduction des emballages à usage unique réduisent à la fois les émissions et les déchets.

Soutenir les efforts de réduction des émissions des clients
Hilti aide ses clients à simplifier leurs rapports sur les émissions de CO_2 et leur documentation de conformité en fournissant des données sur les émissions de CO_2 pour plus des deux tiers de son portefeuille de produits (mesurées par les ventes nettes) par le biais d'analyses du cycle de vie (ACV). De plus, Hilti fournit des déclarations environnementales de produits pour ses solutions afin d'aider les clients à obtenir des niveaux spécifiques de programmes de construction écologique tels que Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), Building Research Establishment Environmental Assessment Method (BREEAM) et DGNB.

Impliquer les acteurs concernés pour la réduction des émissions au-delà de la chaîne de valeur
Un autre levier clé de réduction des émissions réside dans l'établissement de partenariats et la participation à des réseaux de développement durable afin de favoriser le dialogue et de créer un engagement au-delà de la chaîne de valeur de Hilti. Les actions clés de ce levier sont les suivantes :

- Le Groupe collabore avec divers instituts de recherche et universités.
- Hilti est engagée dans des associations et des groupes de travail liés au développement durable. Le Groupe est un membre actif du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) Suisse/Liechtenstein et du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD).

Déploiement et formation cibles
Pour assurer la mise en œuvre effective de ces leviers et actions, et pour progresser en ligne avec l'engagement SBTi, le Groupe a défini des objectifs dans toutes les unités organisationnelles concernées : organisations commerciales, industrie, business units et logistique. Si plusieurs leviers ont progressé ces dernières années, comme la transition vers les véhicules électriques, la réutilisation des pièces de rechange et l'approvisionnement en matériaux de manière plus durable, beaucoup d'autres n'en sont qu'à leurs débuts.

Pour accompagner ces progrès, le Groupe a lancé un programme de formation interne sur sa plateforme d'apprentissage du développement durable. Cette plateforme permet de sensibiliser les employés, d'élargir les connaissances sur les sujets liés au développement durable et de présenter les mesures que chacun peut prendre pour contribuer à la réalisation de l'objectif.

Planification financière
Le développement durable est l'un des éléments centraux de la stratégie globale du Groupe. Les décisions stratégiques, y compris la planification financière, reflètent cet engagement. Chaque unité organisationnelle du Groupe prend en compte les investissements et les dépenses liés au développement durable nécessaires à la mise en œuvre des leviers clés et à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES du Groupe dans sa planification financière. Conformément à ces objectifs, aucune dépense en immobilisations importante n'a été investie dans les activités économiques liées au charbon, au pétrole et au gaz au cours de la période visée par le rapport. .

Le Groupe n'est pas exclu des indices de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris.

Émissions de GES verrouillées

Bien que Hilti se soit fixé des objectifs de réduction des émissions et ait identifié des leviers clés pour les atteindre, certaines émissions pourraient rester bloquées. Cela affecte principalement les systèmes de chauffage qui dépendent des combustibles fossiles, en particulier le gaz naturel. Le Groupe distingue les actifs immobiliers en propre et en location lorsqu'il s'agit de traiter ces émissions.

Pour les bâtiments et les installations du Groupe, des mesures plus ambitieuses sont prévues ou en cours pour remplacer les systèmes fossiles, déjà à un niveau bas, par des sources d'énergie renouvelables. Dans plusieurs usines du Groupe, les systèmes de chauffage sont en cours de modernisation vers des pompes à chaleur électriques, le chauffage urbain ou le biogaz.

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Dans les propriétés louées, les émissions fixes de GES sont plus faibles, car les contrats de location finissent par prendre fin, ce qui crée une opportunité de passer à des bâtiments équipés de systèmes à combustibles non fossiles. Les orientations du Groupe tiennent compte des différences régionales en matière de disponibilité de bâtiments locatifs hautement durables.

Pour les bâtiments neufs, le Groupe vise la certification DGNB gold standard afin d'éviter dès le départ les émissions de GES bloquées. En outre, les investisseurs qui construisent ou louent des bâtiments au Groupe sont encouragés à adopter des normes de durabilité élevées pour des objectifs similaires.

En raison de cycles de développement relativement courts, l'effet de verrouillage des produits Hilti n' a pas d'importance. Des améliorations des émissions peuvent être mises en œuvre dans chaque cycle de développement. Néanmoins, les principes fondamentaux de durabilité de Hilti sont appliqués pour traiter toute émission potentielle de GES bloquée.

Gestion du climat

Identification et évaluation des impacts, des risques et des opportunités significatifs liés au climat

L'identification et l'évaluation des IRO liées au climat sont liées aux émissions de portée 1, 2 et 3 de Hilti, qui sont calculées conformément au protocole GHG.

En ce qui concerne les impacts, Hilti a identifié les principales sources d'émissions tout au long de la chaîne de valeur. Ensuite, en ligne avec l'ESRS, Hilti a évalué ces impacts liés au climat en fonction de leur gravité et de leur probabilité d'occurrence. Pour déterminer la gravité des impacts, Hilti a monétisé les émissions de scope 1, 2 et 3 en les multipliant par le coût social du carbone1. Cette évaluation a montré que Hilti a des impacts négatifs importants à moyen et long terme sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

En ce qui concerne les risques liés au climat, Hilti a réalisé en 2022 une analyse des risques physiques pour ses propres sites de production et une analyse des risques de transition pour ses propres sites de production et la chaîne d'approvisionnement.

Analyse des risques physiques

L'évaluation des sites de production a été réalisée à l'aide de différents scénarios d'évolution des émissions mondiales, basés sur les dernières données scientifiques sur le climat. Cela inclut les hypothèses du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les principales forces et facteurs du changement climatique. Les scénarios appliqués englobent un large éventail de concentrations de GES et d'évolutions politiques. Malgré les incertitudes inhérentes à ces scénarios, leur large couverture et leur diversité produisent des résultats pertinents. Les facteurs clés comprennent les politiques et leur mise en œuvre. Cependant, les scénarios sont limités par les limites intrinsèques des modèles climatiques complexes.

Les scénarios publics suivants ont été utilisés pour une analyse portant sur la période de 2022 à 2100 :

- **Réseau pour l'écologisation du système financier (NGFS) :** NGFS net-zéro 2050 et transition retardée du NGFS.
- **Climate Action Tracker (CAT) :** politiques actuelles du CAT.
- **Trajectoires de concentration représentatives (RCP):** RCP 2.6, RCP 4.5, RCP 6.0, RCP 8.5.

Le risque physique et le risque de transition pour les sites de fabrication dans les scénarios ci-dessus ont été calculés en tenant compte de leur emplacement (basé sur le code postal), d'un modèle statistique pour le stress thermique, les inondations fluviales et les cyclones tropicaux, et des pertes financières dues aux dommages et à la baisse de productivité.

Hilti n'a pas identifié de risques physiques significatifs liés au climat.

Analyse des risques de transition

L'évaluation des sites de fabrication et de la chaîne d'approvisionnement en amont a pris en compte l'évolution des prix en fonction des matériaux achetés et de leurs pays d'origine, des taxes sur les combustibles fossiles et des différents scénarios de développement des GES de Hilti. L'analyse a porté sur l'horizon temporel de 2022 à 2030.

Cette évaluation des risques a été l'un des intrants de la double évaluation de l'importance relative, qui a été complétée par la collaboration avec des experts internes en la matière. Hilti n'a identifié que les risques significatifs liés à la transition climatique.

Les opportunités liées au climat ont été évaluées en fonction de la collaboration avec des experts internes, complétée par des informations obtenues dans le cadre d'enquêtes auprès des clients.

Politiques liées au changement climatiquee

Le Groupe a mis en place des politiques qui abordent les IRO importants liés à la décarbonation, à la consommation d'énergie durable et aux solutions à faible empreinte carbone. Ces politiques sont axées sur des domaines clés tels que l'atténuation du changement climatique, l'efficacité énergétique et les énergies

[1] Le coût social du carbone est le coût des dommages créés par une tonne supplémentaire d'émissions de dioxyde de carbone. Les chiffres sont calculés sur une base annuelle par Route2, dérivé de Pindyck (2019)..

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

renouvelables. Il s'agit notamment de la politique environnementale et des politiques d'approvisionnement durable pour les achats directs et indirects.

La politique environnementale développe les sections du Code de conduite de Hilti en matière de durabilité et réaffirme l'engagement du Groupe à réduire son empreinte écologique. Par exemple, il décrit des mesures visant à réduire la consommation de matières premières et d'énergie.

Les politiques d'approvisionnement durable pour les achats directs et indirects s'appuient sur les principes du Code de conduite de Hilti relatifs au développement durable et aux droits de l'homme. Ces politiques fournissent des conseils sur l'intégration de la durabilité dans les processus d'approvisionnement, comme l'évaluation des fournisseurs sur la base de critères environnementaux et sociaux.

Objectifs climatiques

Objectifs liés au changement climatique

En 2023, Hilti a atteint la neutralité carbone dans le cadre de ses propres activités, marquant ainsi une étape importante dans son engagement à réduire les émissions de carbone. La stratégie climatique plus large de Hilti est guidée par des objectifs de réduction des émissions validés par la SBTi.

Engagement à long terme : Zéro émission nette d'ici 2050
Le groupe Hilti vise à atteindre des émissions nettes de GES nulles sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050, avec 2022 comme année de référence. L'engagement comprend :

- **Émissions de GES de portée 1 et 2 (environ 5 % des émissions totales de Hilti) :** une réduction absolue de 90 %.
- **Émissions de GES de portée 3 (environ 95 % des émissions totales de Hilti) :** Une réduction absolue de 90 % couvrant les catégories suivantes : biens et services achetés, biens d'équipement, activités liées aux carburants et à l'énergie, transport et distribution en amont, déchets générés dans le cadre des opérations, voyages d'affaires, déplacements des employés, actifs loués en amont, transport et distribution en aval, utilisation des produits vendus et traitement en fin de vie des produits vendus.

Objectifs à court terme pour 2032
Pour stimuler les progrès à court terme, Hilti s'est fixé des objectifs intermédiaires fondés sur la science pour 2032, avec 2022 comme année de référence :

- **Émissions de GES de scope 1 et 2 :** une réduction absolue de 50,4 %.
- **Émissions de GES de portée 3 :** Une réduction absolue de 30 % couvrant les catégories suivantes : biens et services achetés directement, activités liées au carburant et à l'énergie, transport et distribution en amont, voyages d'affaires et utilisation des produits vendus.

La limite cible comprend les émissions et les absorptions liées aux terres provenant des matières premières bioénergétiques.

Les objectifs intermédiaires pour 2030 sont dérivés linéairement des objectifs à court terme de la SBTi de 2032 et s'alignent sur ces objectifs pour assurer l'alignement et la continuité des progrès.

Ces objectifs s'alignent sur les objectifs de la politique environnementale de Hilti, à savoir la réduction de l'empreinte écologique du Groupe tout en intégrant la durabilité dans les processus d'approvisionnement.

Année de référence et couverture des GES
L'année 2022 a été choisie comme année de référence représentative après les perturbations dues à la COVID-19. Les valeurs de l'année de référence se trouvent dans la section Mesures de ce chapitre. Les objectifs de Hilti couvrent l'ensemble des gaz à effet de serre définis dans le cadre de l'ESRS, calculés en CO_2 ou en équivalents CO_2.

Suivi des progrès et participation des acteurs concernés
La performance est évaluée chaque année à plusieurs niveaux de l'organisation, conformément aux objectifs stratégiques de Hilti. Ces efforts impliquent divers acteurs concernés internes et externes, y compris les équipes d'approvisionnement et de développement, qui ont joué un rôle central dans la définition des objectifs alignés sur la SBTi. Les progrès réalisés par rapport aux cibles se trouvent dans la section Mesures du présent chapitre.

Considérations futures
Bien que des scénarios futurs soient envisagés, y compris l'évolution des volumes de ventes et des préférences des clients, tous les objectifs sont compatibles avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C dans le cadre de la SBTi. Ces objectifs sont indépendants des trajectoires sectorielles de décarbonation. Les objectifs sont validés par la SBTi.

Voie à suivre pour atteindre les objectifs

La représentation visuelle suivante décrit la voie à suivre par Hilti pour atteindre ses objectifs climatiques, en commençant par la référence de 2022 des émissions de GES couvertes par l'objectif à court terme de la SBTi et en progressant jusqu'en 2030. Il saisit à la fois l'impact

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

anticipé de la croissance de l'activité sur les émissions et les réductions permises par les principales activités de réduction des GES dans le cadre de la stratégie climatique de Hilti.

Les principales actions comprennent la transition de la flotte de véhicules de Hilti vers des alternatives à faibles émissions, la réduction de l'empreinte carbone des produits grâce à des innovations dans la conception des produits et l'utilisation de matériaux d'entrée moins nombreux ou recyclés, et la mise à l'échelle d'initiatives de circularité, comme la réutilisation des pièces de rechange pour réduire le besoin de nouveaux matériaux. De plus, la décarbonisation de la chaîne d'approvisionnement joue un rôle central en travaillant avec des fournisseurs à faibles émissions et en réduisant les émissions dans les industries à forte intensité énergétique. Les réductions d'émissions lors de la phase d'utilisation des produits découlent de la poursuite de l'électrification du portefeuille de produits de Hilti et de l'utilisation d'un réseau électrique plus propre. De plus, l'optimisation de la logistique avec un transport à faibles émissions contribue à ces progrès.
Ensemble, ces initiatives permettent de réaliser des progrès significatifs vers l'objectif à court terme de Hilti d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.
Hilti a identifié ses leviers et actions de décarbonation indépendamment de l'utilisation de scénarios climatiques.

Ressources pour atteindre les objectifs

L'atteinte des objectifs ambitieux de réduction des GES nécessite une allocation de ressources dédiée, y compris des investissements importants dans la recherche, l'innovation et les infrastructures pour soutenir la transition vers des solutions à faibles émissions de carbone. Cela implique d'allouer des dépenses opérationnelles et des capitaux substantiels pour permettre des changements systémiques tout au long de la chaîne de valeur de Hilti, de l'approvisionnement et de la production au transport et aux opérations. De plus, des engagements financiers en faveur de technologies économes en énergie et de pratiques durables, ainsi qu'un financement accru pour le développement de nouveaux produits et d'infrastructures respectueux de l'environnement, sont essentiels pour réaliser des progrès significatifs vers la réduction de l'empreinte carbone de Hilti.

Trajectoire de réduction des émissions de GES

en milliers de tonnes équivalent CO_2

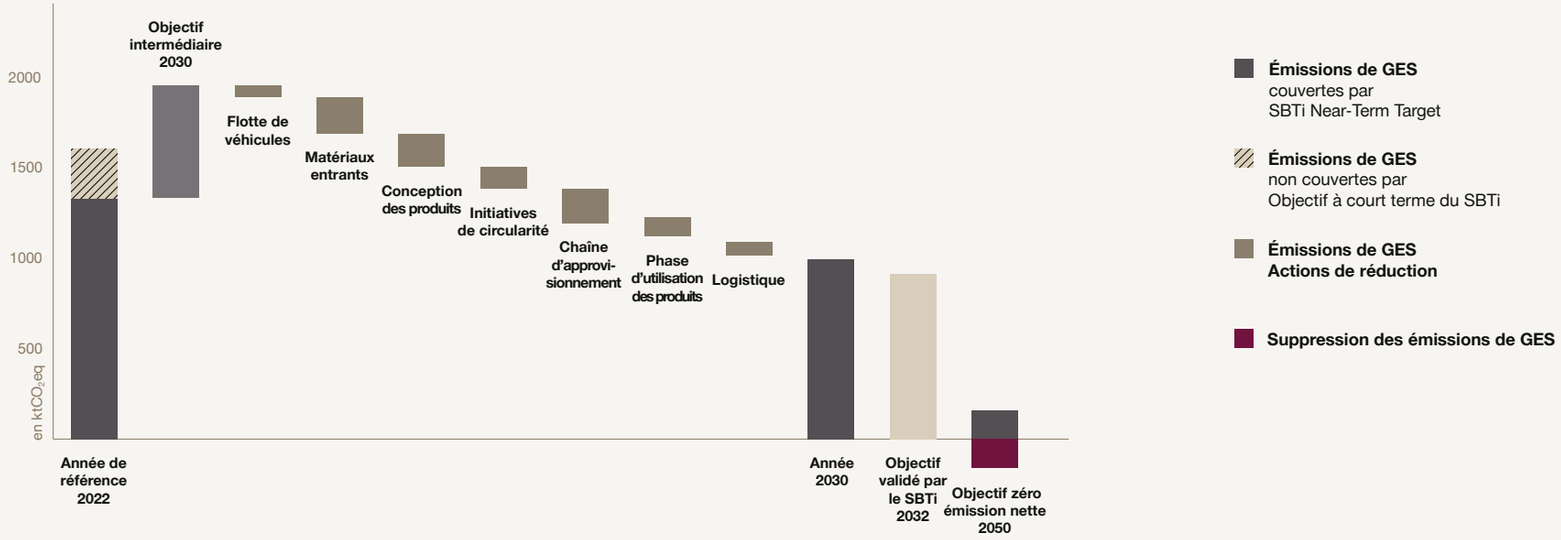

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Indicateurs climatiques

Consommation et production d'énergie

Politiques comptables

Hilti collecte des données sur la production et la consommation d'énergie à partir de sources fossiles, nucléaires et renouvelables auprès de ses unités organisationnelles, par exemple à partir des bâtiments et de la consommation de carburant des véhicules. Hilti inclut des estimations pour les lieux et les intervalles de temps où aucune donnée de production ou de consommation n'était disponible. Pour les deux derniers mois de la période de référence, Hilti génère systématiquement des données estimées. Ces estimations sont basées, par exemple, sur les données des périodes précédentes, la consommation moyenne par voiture (véhicules), par mètre carré (entrepôts), par heure de réparation (centres de réparation), par employé (immeubles de bureaux) ou par bâtiment (magasins Hilti).

Comme Hilti opère dans des secteurs à fort impact climatique, le tableau de droite ventile la consommation totale d'énergie du Groupe à partir de sources fossiles.

Le groupe a produit 8 405 MWh (2023 : 6 708 MWh) d'énergie renouvelable via les installations photovoltaïques installées dans le monde.

Consommation et mix énergétique

en MWh

	2023	2024	Variation (%)
Consommation de combustibles provenant du charbon et des produits du charbon	0	0	0%
Consommation de carburant provenant du pétrole brut et des produits pétroliers	277,396	251,856	-9%
Consommation de carburant au gaz naturel	38,243	28,441	-26%
Consommation de carburant provenant d'autres sources fossiles	0	0	0%
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de refroidissement achetés ou acquis à partir de sources fossiles	13,080	2,451	-81%
Consommation totale d'énergie fossile	**328,719**	**282,748**	**-14%**
Part des sources fossiles dans la consommation totale d'énergie	69%	61%	-12%
Consommation d'origine nucléaire	**0**	**0**	**0%**
Part de la consommation d'origine nucléaire dans la consommation totale d'énergie	0%	0%	0%
Consommation de carburant pour les sources renouvelables, y compris la biomasse (comprenant également les déchets industriels et municipaux d'origine biologique, le biogaz, l'hydrogène renouvelable, etc.)	361	2,941	715%
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis à partir de ressources renouvelables	144,926	174,219	20%
Consommation d'énergie renouvelable non combustible autoproduite	5,319	7,159	35%
Consommation totale d'énergie renouvelable	**150,606**	**184,319**	**22%**
Part des sources renouvelables dans la consommation totale d'énergie	31%	39%	26%
Consommation totale d'énergie	**479,325**	**467,067**	**-3%**

Assuré par PwC 2024 (assurance limitée)

Production et mix énergétique

en MWh

	2023	2024	Change (%)
Production totale d'énergie renouvelable	**6,708**	**8,405**	**25%**
Part de la production renouvelable dans la production totale d'énergie	100%	100%	0%
Production totale d'énergie non renouvelable	**0**	**0**	**0%**
Part de la production non renouvelable dans la production totale d'énergie	0%	0%	0%
Production totale d'énergie	**6,708**	**8,405**	**25%**

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Intensité énergétique

Politiques comptables

La divulgation de l'intensité énergétique est dérivée de la consommation totale d'énergie de Hilti et du chiffre d'affaires net de ses activités dans les secteurs à fort impact climatique. Les activités génératrices de revenus de Hilti sont soit directement liées à la fabrication et au commerce d'outils électriques, de systèmes de fixation et de systèmes de protection, soit soutiennent ces objectifs et relèvent donc toutes de secteurs à fort impact climatique. Le chiffre d'affaires net se chiffre en millions de francs suisses et est calculé conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

En 2024, la consommation totale d'énergie des activités dans les secteurs à fort impact climatique, par chiffre d'affaires net des activités dans les secteurs à fort impact climatique en MWh/CHF en millions, s'élève à 73 (2023 : 74 MWh/CHF en millions).

Le tableau suivant présente le rapprochement du chiffre d'affaires net des activités dans les secteurs à fort impact climatique utilisé pour calculer l'intensité énergétique et du chiffre d'affaires net présenté dans les états financiers (note 2.1 Résultat opérationnel).

Rapport financier 2024

Chiffre d'affaires net

en millions de CHF

	2023	2024
Chiffre d'affaires net des activités dans les secteurs à fort impact climatique utilisés pour calculer l'intensité énergétique	6,520	6,429
Total des revenus nets (états financiers)	**6,520**	**6,429**

Champs d'application bruts 1, 2, 3 et émissions totales de GES

Politiques comptables

Hilti a déterminé les émissions de scope 1 pour le Groupe en utilisant la consommation d'énergie, comme décrit dans la méthode comptable précédente, et les facteurs d'émission locaux.

Hilti comptabilise les émissions de portée 2 à l'aide d'une approche basée sur le marché et d'une approche basée sur la localisation. Dans le cadre de l'approche basée sur le marché, Hilti attribue zéro émission à l'électricité achetée en raison de l'approvisionnement en électricité verte pour ses opérations mondiales par le biais de certifications telles que les certificats d'énergie renouvelable et les garanties d'origine. De plus, Hilti produit sa propre électricité photovoltaïque à certains endroits.

Hilti a analysé et évalué ses émissions de scope 3 aux étapes amont et aval de la chaîne de valeur et a identifié dix catégories applicables au Groupe. Pour le calcul des émissions de scope 3 dans chaque catégorie, différentes méthodes sont utilisées.

- Pour la catégorie 1 (biens et services achetés), pour les matériaux directs, une méthode de données moyennes est utilisée dans la mesure du possible. Les facteurs d'émission de GES du berceau à la porte ont été combinés à leurs poids de matériaux respectifs pour générer leurs émissions de GES de portée 3. Pour les catégories de poids sans facteur d'émission associé, les postes sans poids associé et les dépenses d'approvisionnement indirectes, une méthode basée sur les dépenses est utilisée. Le cas échéant, les données des fournisseurs sont préférées aux données moyennes ou aux données sur les dépenses..
- Pour la catégorie 2 (biens d'équipement), une méthode fondée sur les dépenses est utilisée, en considérant les dépenses totales en capital comme intrant. Le pays du fournisseur est supposé être le même que le pays de l'organisation Hilti acheteuse.
- Pour la catégorie 3 (activités liées aux combustibles et à l'énergie), une méthode fondée sur les données moyennes est utilisée. Les facteurs d'émission du puits au réservoir sont combinés à la consommation de carburant et d'électricité des activités de Hilti. Les facteurs d'émission de la consommation d'électricité comprennent la production, le transport et la distribution.

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

- Pour la catégorie 4 (transport et distribution en amont), une méthode basée sur la distance est utilisée, combinant les valeurs poids-distance avec les facteurs d'émission poids-distance appropriés. Les poids sont extraits des relevés de livraison dans le système ERP de Hilti pour l'entrée, le réapprovisionnement et le transport du dernier kilomètre. Dans le cas où les distances ne sont pas disponibles, une méthode basée sur les dépenses est utilisée.

- Pour la catégorie 5 (déchets générés en exploitation), une méthode spécifique au type de déchets est utilisée, combinant les facteurs d'émission pour des types de déchets spécifiques et les méthodes de traitement des déchets avec les poids de déchets pertinents.

- Pour la catégorie 6 (voyages d'affaires), les données primaires sur les émissions fournies par les agences de voyages sont utilisées chaque fois qu'elles sont disponibles, en fonction de la distance parcourue par mode de transport. Pour les organisations Hilti qui ne disposent pas d'informations sur la distance parcourue, une méthode basée sur les dépenses est utilisée. Les dépenses pour le transport de passagers, l'hôtellerie et la restauration sont exclues.

- Pour la catégorie 7 (déplacements domicile-travail des employés), une méthode basée sur la distance est utilisée pour les sièges sociaux au Liechtenstein, à l'aide de données détaillées sur les distances de trajet domicile-travail et d'une enquête en ligne sur la gestion interne de la mobilité. Pour tous les autres emplacements, une méthode de données moyennes est utilisée, étayée par les données d'effectif par pays.

- Pour la catégorie 9 (transport et distribution en aval), dans la mesure du possible, l'analyse est basée sur le transport en aval des produits combiné aux revenus des détaillants attribués aux produits Hilti. Si elle n'est pas disponible, une méthode basée sur les dépenses est utilisée pour les détaillants en aval.

- Pour la catégorie 11 (utilisation des produits vendus), une méthode basée sur les données moyennes est utilisée.

- Pour la catégorie 12 (traitements en fin de vie des produits vendus), une méthode spécifique au type de déchet est utilisée, combinant les facteurs d'émission pour des types de déchets spécifiques et les méthodes de traitement des déchets avec les poids de déchets pertinents.

Les facteurs d'émission proviennent du ministère britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA) (principalement pour le carburant), de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) (principalement pour l'électricité) et d'EcoInvent (principalement pour les matériaux directs). Ces sources ont été choisies pour leur couverture complète et leur représentativité.

La divulgation de l'intensité des GES est dérivée des émissions totales de GES et des revenus nets de Hilti. Le chiffre d'affaires net se chiffre en millions de francs suisses et est calculé conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Éditorial

Informations générales

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Stratégie climatique

Gestion du climat

Objectifs climatiques

Indicateurs climatiques

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

Émissions totales de GES ventilées par scopes 1 et 2 et par scope 3 significatifs

en tCO2eq

	Retrospective				Jalons et années cibles		
	2022	2023	✓ 2024	Change (% vs. 2023)	2030[1]	2032[2]	2050
Émissions de GES de portée 1							
Émissions brutes de GES de portée 1	75,848	**75,242**	64,369	-14%	45,266	37,621	7,585
Pourcentage des émissions de GES de portée 1 provenant des sys-tèmes réglementés d'échange de droits d'émission	0%	0%	0%	0%			
Émissions de GES de portée 2							
Émissions brutes de GES de portée 2 basées sur la localisation	47,737	46,884	51,387	10%	N/A	N/A	N/A
Émissions brutes de GES de portée 2 basées sur le marché3	167	968	978	1%	100	83	17
Émissions significatives de GES de portée 3							
Total des émissions brutes indirectes (Scope 3) de GES	**1,526,441**	**1,361,409**	**1,279,365**	**-6%**	**914,851**	**842,626**	**152,644**
1 Biens et services achetés	1,111,848	1,001,345	959,561	-4%			
dont matière directe			764,388				
dont matière indirecte			195,173				
2 Biens d'équipement	69,148	73,166	42,408	-42%			
3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans le champ d'application 1 ou 2)	18,820	18,817	16,178	-14%			
4 Transport et distribution en amont	109,401	80,632	73,170	-9%			
5 Déchets générés dans le cadre de l'exploitation	805	656	502	-23%			
6 Voyages d'affaires	18,257	21,060	19,027	-10%			
7 Déplacements domicile-travail des employés	18,098	19,074	19,511	2%			
9 Transport en aval4	9,399	3,852	3,903	1%			
11 Utilisation des produits vendus	163,781	135,572	138,035	2%			
12 Traitement en fin de vie des produits vendus	6,884	7,235	7,069	-2%			
Émissions totales de GES							
Émissions totales de GES (en fonction de l'emplacement)	**1,650,026**	**1,483,535**	**1,395,120**	**-6%**			
Émissions totales de GES (fondées sur le marché)	**1,602,456**	**1,437,619**	**1,344,711**	**-6%**			**160,246**
Émissions totales de GES (couvertes par l'objectif à court terme de la SBTi)	**1,279,766**		**1,076,145**		**960,217**	**880,330**	

[1] Les objectifs intermédiaires pour 2030 sont dérivés linéairement des objectifs à court terme de la SBTi pour 2032 et s'alignent sur ces objectifs afin d'assurer l'alignement et la continuité des progrès.
[2] L'objectif à court terme de la SBTi couvre 78,86 % des émissions de portée 3 à partir de l'année de référence 2022.
[3] Les valeurs de 2023 pour les émissions brutes de GES de portée 2 basées sur le marché ont été retraitées en raison d'une meilleure qualité des données, ce qui a permis d'augmenter les émissions de 629 t, passant de 339 t à 968 t.
[4] Les valeurs de 2023 pour le transport en aval ont été retraitées en raison d'une meilleure qualité des données, ce qui a permis de réduire les émissions de 5 335 t, passant de 9 187 t à 3 852 t.

✓ Assuré par PwC 2024 (assurance limitée)

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

En 2024, les émissions biogéniques brutes de CO_2 provenant de la biomasse utilisée dans les émissions de GES du scope 1 s'élevaient à 0 tCO_2eq (en 2023 : 0 tCO_2eq). En 2024, les émissions biogéniques brutes de CO_2 provenant de la combustion ou de la biodégradation de la biomasse dans les émissions de GES du scope 2 s'élevaient à 0 tCO_2eq (en 2023 : 0 tCO_2eq). En 2024, les émissions biogéniques brutes de CO_2 provenant de la combustion ou de la biodégradation de la biomasse dans les émissions de GES du scope 3 s'élevaient à 1 011 tCO_2eq (en 2023 : 821 tCO_2eq).

Le tableau de la page précédente présente les objectifs d'émissions brutes de scopes 1, 2 et 3 pour l'année 2050. Conformément à l'engagement de la SBTi, le Groupe vise à neutraliser toute émission résiduelle pour atteindre le Net Zéro d'ici 2050. Le Groupe doit encore déterminer les activités spécifiques d'élimination et les points de la chaîne de valeur où les émissions résiduelles seront neutralisées.

Le tableau de la page précédente exclut les émissions de scope 3 des catégories suivantes :

- Catégorie 8 (actifs loués en amont) en raison de l'absence d'activités pertinentes dans cette catégorie par le Groupe.
- Catégorie 10 (transformation des produits vendus) en raison de l'absence de vente par le Groupe de produits intermédiaires aux utilisateurs finaux.
- Catégorie 13 (actifs loués en aval) en raison de la non-location d'immeubles par le Groupe. Les produits loués par le Groupe relèvent de la catégorie 11 (utilisation des produits vendus).
- Catégorie 14 (franchises) en raison de ne pas faire partie des activités du Groupe.
- Catégorie 15 (investissements) en raison de l'immatérialité pour le Groupe.

En 2024, les émissions de scope 3 sont calculées à l'aide de 22 % d'informations sur les fournisseurs, ainsi que de données basées sur la littérature et de données générées par un modèle multirégional d'entrées-sorties (MRIO), basé sur les dépenses. La méthode privilégiée est l'information sur le fournisseur, suivie des données basées sur la littérature. Si ces méthodes ne sont pas disponibles, des méthodes basées sur les données moyennes ou les dépenses prises en charge par le MRIO sont utilisées. Hilti travaille activement à l'amélioration et à l'extension de la collecte d'informations sur les fournisseurs afin d'accroître la précision du calcul des GES à l'avenir. Aucun outil de calcul n'est utilisé pour le moment.

Intensité des GES basée sur les revenus nets

en tCO2eq par CHF en millions

	2023	2024	Variation (%)
Émissions totales de GES (basées sur l'emplacement) par revenu net	228	**217**	-5%
Émissions totales de GES (fondées sur le marché) par revenu net	220	**209**	-5%

Le chiffre d'affaires net est présenté dans les états financiers, le détail étant présenté à la note 2.1 sur le résultat opérationnel.

Rapport financier 2024

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Projets d'atténuation des GES financés par des crédits carbone

Politiques comptables

Les crédits carbones sont acquis grâce à des projets de compensation des émissions développés exclusivement pour le Groupe en collaboration avec la Fondation Hilti et un partenaire externe. Les réductions d'émissions sont surveillées et vérifiées par des parties externes. Tous les projets sont soumis à une certification par une tierce partie, qui est menée conformément au « Gold Standard » ou au « Verra Verified Carbon Standard » pour les projets de compensation.

Crédits carbone annulés au cours de l'année de déclaration

	2024
Total (tCO_2eq)	**162,359**
Partager à partir de projets de déménagement	0%
Partager des projets de réduction	100%
Part des projets vérifiés conformément à la norme Gold Standard	78%
Part des projets vérifiés conformément à la norme Verra Verified Carbon Standard	22%
Part des projets au sein de l'UE	0%
Part des crédits carbone qui peuvent être considérés comme des ajustements correspondants en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris	0%

Le montant total des crédits carbone dont l'annulation est prévue dans le cadre des accords contractuels existants est de 438 000 tCO_2eq jusqu'à la période de référence 2028.

L'étape de la neutralité carbone du Groupe dans le cadre de ses propres activités a été franchie fin 2023 grâce à la réduction des émissions, au remplacement des sources d'énergie fossiles, à la production interne d'électricité verte et à la compensation. Par rapport à un scénario sans mesures d'atténuation, le Groupe a économisé 60 % des émissions de scope 1 et 2, par rapport à 2019, et a compensé les 40 % restants par des crédits carbones vérifiés par des tiers. En plus des efforts de compensation de Hilti, le Groupe fournit un financement substantiel pour soutenir les mesures d'atténuation au-delà de la chaîne de valeur (BVCM) dans le monde entier, telles que la stimulation de la recherche et l'élaboration de normes d'ingénierie pour la construction durable.

Tarification du carbone

En 2024, Hilti Corporation a mis en place une redevance croisée à l'encontre de ses filiales pour les dépenses liées à l'approvisionnement en électricité verte et aux projets de compensation carbone, deux éléments clés pour la neutralité climatique de Hilti. Les filiales se voient facturer une partie de ces coûts en fonction du volume de leurs émissions de GES. La redevance croisée couvre 64 369 tonnes d'émissions de portée 1, 51 387 tonnes d'émissions de portée 2 et 19 027 tonnes d'émissions de voyages d'affaires (dans le cadre de la portée 3).

Incorporation par renvoi

Des informations sur l'intégration des considérations liées au climat dans les programmes d'incitation sont présentées dans la section Gouvernance du développement durable, située dans le chapitre Informations générales.

Informations générales : p. 12

Éditorial
Informations générales
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Stratégie climatique
Gestion du climat
Objectifs climatiques
Indicateurs climatiques
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Utilisation des ressources et économie circulaire

Réduire

Hilti explique comment réduire les stocks des clients, réduire directement l'empreinte CO2 en retirant les équipements sous-utilisés.

Réutiliser

Des projets pilotes réussis ont été menés sur le site afin de réutiliser les piles retournées.

Recycler

Transparence avec le rapport de Hilti sur la circularité pour les clients

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Identification et évaluation des IRO
- Politique
- Actions et resssources
- Objectifs

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

UTILISATION DES RESSOURCES ET ECONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire vise à dissocier le succès économique de la consommation de ressources et à faire en sorte que les ressources restent en circulation le plus longtemps possible, en évitant la perte de matériaux précieux. Cette approche permet non seulement des avantages écologiques, mais donne également de nouvelles impulsions stratégiques aux entreprises. Hilti contrôle sa chaîne de valeur, de la conception du produit à la production, en passant par le transport, le contact avec les clients et la fin de vie, ce qui confère à l'entreprise une position de leader pour promouvoir la circularité dans l'industrie.

Chez Hilti, la circularité signifie générer une valeur ajoutée maximale pour les clients avec une utilisation minimale de matières premières vierges. Les priorités claires de cette stratégie sont les suivantes :

- Institutionnaliser la circularité dans les décisions d'approvisionnement et de conception, de la sélection des matériaux à la conception pour la réparabilité et l'interchangeabilité.
- Améliorer, réduire et réutiliser les emballages, tant pour les produits que dans la chaîne d'approvisionnement.
- Améliorer davantage le modèle d'affaires circulaire de Hilti en matière de gestion de flotte.
- Réduire activement les achats excessifs en fournissant des services d'optimisation du parc d'outils et des options d'utilisation à court terme, telles que les offres d'outils à la demande et d'outils de prêt.

L'approche circularité de Hilti

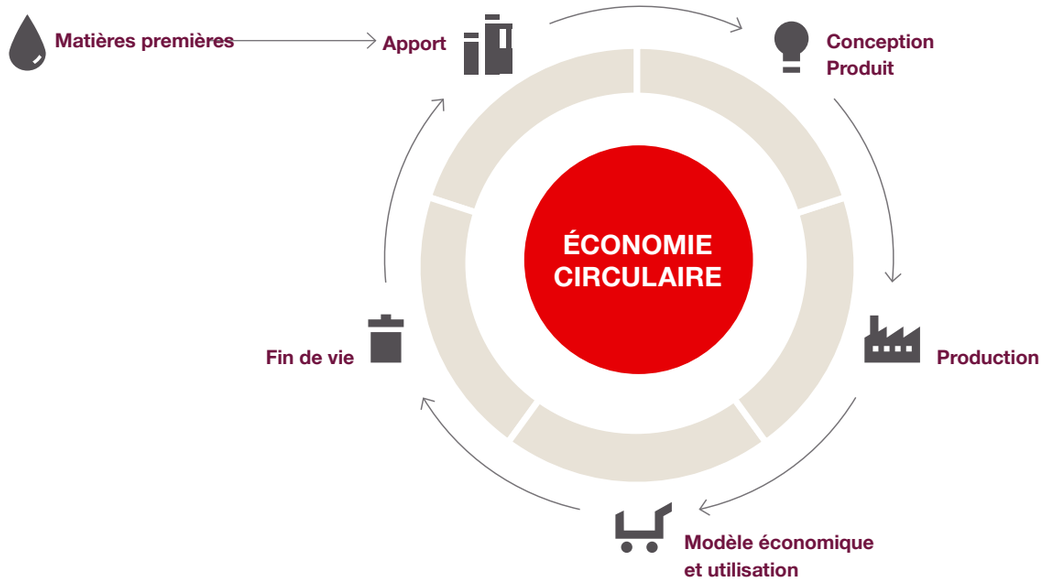

- S'assurer que les outils et les composants répondent aux normes de qualité élevées de Hilti soient réutilisables.
- Augmenter la récupération des matériaux dans le recyclage en fin de vie grâce à une étroite collaboration avec les partenaires de recyclage.
- Offrir aux clients une transparence totale sur leur contribution à la circularité

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Identification et évaluation des IRO
Politique
Actions et resssources
Objectifs
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Impacts, risques et opportunités importants (IRO)

	Description	Levier d'atténuation/amélioration
Opérations circulaires (Responsabilité : haute direction)		
Impact négatif (réel))	À court terme, Hilti contribue négativement à la consommation de ressources en raison de l'absence d'utilisation complète des principes de l'économie circulaire tels que la réparabilité, la réutilisation, le recyclage et l'utilisation de matières premières renouvelables. Cet impact est pertinent pour la chaîne d'approvisionnement en amont du Groupe et ses propres opérations. En outre, à moyen terme, Hilti contribue négativement à l'exploitation et à la production des ressources en raison de produits qui ne sont pas entièrement conçus selon des principes circulaires. L'impact se situe tout au long de la chaîne de valeur du Groupe.	Hilti s'efforce activement d'appliquer des principes circulaires en réduisant la consommation de ressources vierges et en améliorant l'optimisation des ressources des clients, en réutilisant les outils, les batteries et les pièces de rechange, et en travaillant en étroite collaboration avec des partenaires de recyclage pour permettre des boucles fermées dans la mesure du possible.
Impact positif (réel)	À moyen terme, les activités de circularité de Hilti soutiennent la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise, contribuant ainsi aux efforts d'atténuation du changement climatique. Cet impact est pertinent pour la chaîne d'approvisionnement en amont du Groupe et ses propres opérations.	Sans objet.
Solutions circulaires (Responsabilité : haute direction)		
Opportunity	À moyen terme, Hilti peut soutenir le secteur de la construction et accroître l'attrait des clients grâce à la mise en œuvre du programme de circularité et de modèles commerciaux tels que la gestion de flotte, l'optimisation du parc d'outils et les options d'utilisation à court terme.	Sans objet.

Identification et évaluation des IRO importants liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire

Pour les impacts, Hilti a d'abord identifié les principaux domaines de consommation de ressources tout au long de sa chaîne de valeur. Ensuite, conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité, Hilti a évalué ces impacts liés aux ressources en fonction de leur gravité et de leur probabilité d'occurrence. Pour déterminer la gravité des impacts, Hilti a évalué la quantité de ressources utilisées ainsi que l'applicabilité et l'intégration des principes de circularité dans tous les processus. Cette évaluation a mis en évidence des impacts négatifs significatifs, en particulier à court comme à moyen terme, sur la chaîne de valeur en amont et sur les propres activités de Hilti.

Hilti a réalisé une analyse complète des risques liés au coût et à la disponibilité des ressources ciblant sa chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'une analyse des risques liés à la réputation de sa chaîne d'approvisionnement en aval :

- **Risques liés à la disponibilité et aux coûts des ressources :** Hilti a évalué le potentiel de contraintes d'approvisionnement en matériaux critiques et a examiné comment les fluctuations des coûts des matières premières pouvaient affecter la stabilité opérationnelle. L'une des principales méthodologies a consisté à analyser les tendances du marché et les facteurs géopolitiques afin d'évaluer les risques d'approvisionnement, en particulier pour les ressources à forte demande ou les matériaux provenant de régions à forte volatilité réglementaire ou politique. Hilti a également pris en compte les tendances de rarification/raréfaction des ressources

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Identification et évaluation des IRO
Politique
Actions et resssources
Objectifs
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

dues à l'augmentation de la demande mondiale, ce qui pourrait augmenter les coûts et affecter l'efficacité opérationnelle au fil du temps.

- **Risques de réputation :** L'analyse du risque de réputation a pris en compte l'impact potentiel de l'utilisation des ressources et des pratiques de gestion des déchets de Hilti sur sa perception de la marque. Il s'agissait notamment d'examiner l'alignement de ses pratiques sur les références de l'industrie et les principes de l'économie circulaire. Hilti a analysé les commentaires des acteurs concernés, y compris les enquêtes auprès des clients, afin d'évaluer la réputation de la marque en matière de responsabilité environnementale, de gestion durable des ressources et d'efforts de réduction des déchets. L'examen a également intégré les tendances en matière de conformité réglementaire, évaluant comment le non-respect des futures exigences en matière de durabilité pourrait nuire à la réputation de Hilti auprès des consommateurs et des investisseurs soucieux de l'environnement.

Cette évaluation des risques a constitué un élément central de la double évaluation de la matérialité de Hilti, qui s'est appuyée sur des engagements avec des experts internes en la matière. Sur la base des seuils d'importance relative, Hilti n'a pas identifié de risques significatifs liés aux ressources.

Pour identifier les opportunités liées à la circularité, Hilti a fait appel à des experts internes en la matière et a complété leurs connaissances par les résultats d'enquêtes auprès des clients. Ces engagements étaient axés sur les avantages potentiels, tels que les économies de coûts grâce à une production économe en ressources, l'amélioration de la fidélité des clients grâce à des pratiques durables et la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés en adoptant des pratiques d'économie circulaire.

Pour l'évaluation IRO, Hilti a mené des consultations auprès de ses principales acteurs concernés, de ses employés et de ses clients.

Politiques relatives aux opérations circulaires et aux solutions circulaires

L'approche de Hilti en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire s'articule autour de la politique environnementale, du Code de conduite des fournisseurs et des politiques d'approvisionnement durable, ainsi que des directives nouvellement établies pour la réutilisation des pièces de rechange. Ensemble, ces cadres visent à réduire l'empreinte écologique dans l'ensemble des opérations et de la chaîne d'approvisionnement de Hilti.

La politique environnementale met l'accent sur la réduction de la dépendance aux matériaux vierges grâce à des stratégies telles que la réutilisation et le recyclage des matériaux, y compris des initiatives telles que le recyclage des mallettes à outils et des batteries, ainsi que sur le soutien des possibilités de réutilisation grâce à des principes de conception axés sur la circularité. La politique promeut également l'efficacité des ressources et la circularité tout au long du cycle de vie du produit.

Pour soutenir les objectifs de la politique environnementale, des directives mondiales ont été introduites pour l'extraction, le stockage et le réapprovisionnement des pièces de rechange réutilisables au sein de la chaîne d'approvisionnement de réparation de Hilti. Ces directives normalisent et intensifient la réutilisation des pièces de rechange, améliorant ainsi l'efficacité des processus de réparation du Groupe. Basé sur les meilleures pratiques, il définit le processus de réapprovisionnement basé sur Kanban au sein des centres de service d'outils et assure des contrôles adéquats. Le pré-tri des outils entrants en attente d'extraction des pièces permet un processus d'extraction efficace, permettant la réutilisation locale à locale des pièces.

Les politiques d'approvisionnement durable pour les achats directs et indirects précisent comment la durabilité est intégrée dans les processus d'approvisionnement direct et indirect, par exemple en fournissant des conseils sur la manière dont les fournisseurs sont évalués selon des critères environnementaux et sociaux.

Le Code de conduite pour les fournisseurs et les intermédiaires tiers renforce encore ces pratiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Hilti, en exigeant des fournisseurs qu'ils minimisent les déchets et les émissions, privilégient le recyclage des matériaux et respectent les normes internationales de gestion des matières dangereuses.

Actions et ressources liées aux opérations circulaires et aux solutions circulaires

Hilti fait progresser l'efficacité des ressources et la circularité en se concentrant sur trois leviers clés : réduire les achats excessifs, maximiser la réutilisation des matériaux et faire progresser les processus de recyclage. Ces actions soutiennent les objectifs de Hilti en matière de conception circulaire et font partie intégrante de la stratégie de décarbonisation de l'entreprise, en réduisant l'impact négatif des matériaux tout au long de la chaîne de valeur et en agissant sur les opportunités matérielles.

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Identification et évaluation des IRO

Politique

Actions et resssources

Objectifs

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

Leviers clés

L'approche d'économie circulaire de Hilti met l'accent sur trois domaines principaux :

- **Réduire :** L'accent est mis sur la réduction des achats excessifs inutiles et l'amélioration de l'optimisation des ressources clients grâce à l'optimisation du parc d'outils, ainsi qu'aux offres d'outils à la demande et d'outils de prêt. Il s'agit notamment d'aider les clients de Hilti à gérer et à optimiser leur stock d'outils afin de réduire les achats inutiles.
- **Réutiliser :** Les processus privilégient la réutilisation intelligente des outils, des batteries et des pièces de rechange, en s'appuyant sur la collection d'outils de gestion de flotte pour réutiliser ces articles, à la suite d'évaluations internes de qualité strictes, et garantir le plus haut degré d'utilisation possible.
- **Recycler :** Les initiatives de recyclage sont continuellement améliorées en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires pour s'assurer que les matériaux sont remis en circulation.

Actions de réduction détaillées

L'approche de Hilti visant à minimiser les sorties de ressources s'appuie sur la conception de produits durables, des modèles commerciaux circulaires et des solutions de parc d'outils sur mesure pour réduire les déchets et optimiser l'utilisation des ressources.

- **Conçus pour la durabilité et la longévité :** les produits Hilti sont conçus pour des performances durables, fabriqués avec des matériaux de haute qualité et soumis à des tests rigoureux. Cela garantit la durabilité et la fiabilité dans les applications exigeantes, réduisant les entrées et les sorties de ressources en minimisant le besoin de remplacements fréquents.
- **Modèles d'affaires circulaires :** le modèle de gestion de flotte de Hilti et on ! La solution de suivi aide les clients à optimiser l'utilisation et l'inventaire des outils et à éviter la surconsommation. En permettant un suivi efficace des actifs et une gestion des stocks, ces services réduisent la demande de nouveaux outils, réduisant ainsi les entrées et les sorties de ressources. Les solutions d'utilisation flexibles à court comme à moyen terme offrent aux clients de flottes des moyens supplémentaires de répondre aux besoins en outils sans achats inutiles.
- **Service d'optimisation du parc d'outils :** Les clients se voient proposer un inventaire d'outils personnalisé en fonction des modèles d'utilisation et des besoins. La plateforme d'outils sans fil Nuron de Hilti collecte et analyse des données pour fournir des informations sur l'utilisation des outils, aidant ainsi les clients à maintenir un parc d'outils optimal.

Actions de réutilisation détaillées

Les stratégies de réutilisation de Hilti sont soutenues par un taux élevé de collecte des outils qui permet une réutilisation efficace des articles retournés. Les principales activités des initiatives de réutilisation de Hilti sont les suivantes :

- **Réutilisation des pièces de rechange lors de la réparation :** sur la base de directives de qualité strictes et en collaboration avec les clients, les pièces de rechange des outils retournés sont extraites et réutilisées afin de réduire le besoin de nouvelles pièces dans la mesure du possible, contribuant ainsi à la préservation des ressources. Cette pratique est devenue un processus standardisé dans les centres de service d'outillage de Hilti.
- **Réutilisation des batteries dans le cadre de l'échange sous garantie :** En 2024, un programme a été lancé pour réutiliser les batteries qui réussissent les tests de qualité après leur retour par les clients. Un projet pilote a été lancé avec succès dans certains marchés.
- **Programme de mise en commun d'outils haut de gamme :** Les outils retournés qui répondent aux normes de qualité de Hilti sont ajoutés à un inventaire de véhicules de prêt haut de gamme, lorsque cela est possible. Cela permet de s'assurer que les outils fonctionnels continuent de répondre aux besoins des clients, réduisant ainsi la demande de nouveaux outils tout en augmentant l'utilisation et la longévité des outils. Une plate-forme solide pour la mise à l'échelle de ces processus est en place, et d'autres améliorations sont prévues en termes d'efficacité et de fiabilité au cours de l'année à venir.
- **Dons d'outils :** Les dons d'outils retournés procurent des avantages significatifs aux communautés, aux établissements d'enseignement et aux organisations humanitaires. Cette initiative s'appuie sur un processus opérationnel qui sera déployé à l'échelle mondiale.
- **Usine de circularité :** Un nouveau centre de réparation axé sur la circularité devrait être achevé au cours du premier semestre 2025. Grâce à cette installation, Hilti entend répondre au moins aux critères de certification or du Conseil allemand de la construction durable et soutenir ses objectifs de durabilité et de réutilisation.

Des actions de recyclage détaillées

Hilti privilégie les initiatives de recyclage afin de boucler la boucle des matériaux et de minimiser les déchets provenant des produits en fin de vie.

- **Recyclage par le biais de partenariats :** Si la réutilisation n'est pas possible, Hilti collabore avec des partenaires de recyclage de haute qualité pour s'assurer que les matériaux sont recyclés efficacement, avec une part élevée de la masse

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Identification et évaluation des IRO
Politique
Actions et resssources
Objectifs
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

d'outils (principalement des métaux) récupérable grâce à ces efforts. Les clients bénéficient d'une transparence concernant l'impact circulaire des solutions Hilti grâce à des rapports de circularité personnalisés, y compris des informations sur le contenu recyclé des outils et l'utilisation de seconde vie des parcs d'outils des clients.

- **Recyclage des mallettes à outils en boucle fermée :** Le programme de recyclage des mallettes à outils de Hilti illustre les principes de la boucle fermée, en utilisant des matériaux recyclés dans la production. Les mallettes à outils du marché européen sont renvoyées à une installation centrale où elles sont évaluées pour être réutilisées ou traitées et réintégrées dans la fabrication en tant que matériau recyclé.

Ressources et plans de mise en œuvre

Pour soutenir le plan d'action en faveur d'opérations circulaires et de solutions circulaires, un mélange de dépenses opérationnelles (Opex) et de dépenses d'investissement (Capex) actuelles et futures est alloué aux projets clés. Ces ressources visent à augmenter les capacités des leviers clés tout en s'alignant sur les objectifs de l'économie circulaire.

- **Affectation des ressources :** le personnel et les ressources du projet sont désignés pour accélérer la réparation et la réutilisation des composants essentiels, y compris les retours de flotte, les batteries et les pièces de rechange. De plus, des investissements dans des solutions technologiques sont en cours pour améliorer l'efficacité du suivi et de la manutention tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- **Ressources financières actuelles :** Hilti a alloué des ressources financières substantielles pour soutenir ces initiatives, principalement dans les catégories financières des dépenses d'exploitation. Ces allocations assurent le soutien opérationnel nécessaire pour jeter les bases de la mise en œuvre des principes de conception circulaire dans les activités commerciales.
- **Ressources financières futures :** Future Capex se concentrera sur l'intensification des initiatives de circularité, avec des investissements supplémentaires dans des technologies et des matériaux plus écologiques prévus au cours des cinq prochaines années.

La capacité de Hilti à atteindre pleinement ces objectifs dépend de facteurs externes spécifiques, tels que l'évolution des politiques en matière d'infrastructures durables et l'évolution du marché vers des pratiques d'économie circulaire.

Objectifs liés aux opérations circulaires et aux solutions circulaires

Politiques comptables

Poids total des produits, matériaux techniques et biologiques
Quantité totale de matériaux achetés au cours de la période de référence qui ont été ou seront utilisés pour fabriquer l'offre de produits Hilti. Le poids total comprend toutes les matières premières, les matériaux de traitement associés et les produits ou pièces (semi-)finis, y compris l'emballage. Hilti applique une période de coupure et un système de classification cohérents à l'échelle mondiale.

Pourcentage de matériaux biologiques provenant de sources durables
Proportion de matériel biologique jugée durable sur la base des systèmes de certification internationalement reconnus : i) Forest Stewardship Council (FSC) ; et ii) Programme d'approbation de la certification forestière (PEFC). La proportion est calculée en divisant le poids des matières biologiques jugées durables par le total des matières biologiques obtenues.

Poids total et pourcentage de composants secondaires réutilisés ou recyclés, de produits intermédiaires secondaires et de matériaux secondaires
Le poids total des matériaux précédemment utilisés ou recyclés obtenus. La méthode préférée pour déterminer l'indicateur est l'information sur le fournisseur, suivie des données basées sur la littérature (moyennes par pays et par matériau).

L'approche de Hilti en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire est guidée par des objectifs stratégiques plutôt que par des objectifs quantitatifs, en se concentrant sur l'optimisation de la réutilisation, la minimisation des achats excessifs et l'adoption de pratiques d'approvisionnement durables. Bien que Hilti n'ait pas fixé d'objectifs quantitatifs obligatoires ou légiférés, les initiatives sont structurées autour des principes fondamentaux de l'économie circulaire visant à optimiser l'utilisation des ressources et à réduire la dépendance aux matières premières primaires. Plus précisément, le Groupe privilégie :

- **Taux d'utilisation circulaire des matériaux :** En maximisant la réutilisation des outils, des batteries

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Identification et évaluation des IRO
Politique
Actions et resssources
Objectifs
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

et des pièces de rechange, et en améliorant les processus de recyclage, Hilti cherche activement à capter l'utilité restante et à minimiser les déchets de matériaux conformément aux objectifs d'économie circulaire dans la mesure du possible.

- **Minimisation des matières premières primaires :** les activités de Hilti se concentrent sur la réutilisation intelligente, le recyclage des matériaux de grande valeur et la conception de produits durables, ce qui réduit la demande de nouvelles matières premières et soutient les objectifs de décarbonisation.
- **Approvisionnement durable en ressources renouvelables :** L'engagement de Hilti en faveur d'un approvisionnement responsable comprend la collaboration avec les fournisseurs pour garantir l'origine durable et traçable des matériaux.

Ces objectifs qualitatifs reflètent l'engagement volontaire de Hilti en faveur de la gestion durable des ressources et de la circularité. Elles sont également soutenues par un ensemble solide d'initiatives conçues pour améliorer continuellement les pratiques de réutilisation, de recyclage et d'optimisation des ressources de Hilti.

Indicateurs de circularité

Métriques liées aux entrées de ressources

Les activités de Hilti utilisent un large éventail de ressources, principalement pour la fabrication et l'emballage, et le Groupe s'engage à gérer les IRO de matériaux associés spécifiquement liés aux matières premières critiques (CRM) :

Entrées de ressources

en t ou en %

	2023	2024	Change (% or %pts.).)
Poids total des produits, matières techniques et biologiques sourcés	237,503	243,795	3%
Pourcentage de matières biologiques provenant de sources durables	39.4%	38.9%	-0.5%pts.
Poids total des composants secondaires réutilisés ou recyclés, des produits intermédiaires secondaires et des matériaux secondaires provenant de sources	54,032	56,491	5%
Pourcentage de composants secondaires réutilisés ou recyclés, de produits intermédiaires secondaires et de matériaux secondaires provenant de sources	**22.8%**	**23.2%**	**0.4%pts.**

- **Produits et matériaux :** La fabrication de Hilti repose sur de l'acier, des produits chimiques, des polymères, de l'aluminium, des cellules de batterie, de l'électronique, de la céramique, du cuivre, du zinc, du magnésium, du papier (pour les instructions d'utilisation) et divers autres métaux et minéraux, y compris des matières premières critiques telles que le cobalt, le tungstène et le tantale.
- **Emballage :** Hilti utilise des polymères, du carton, du papier et du bois pour les emballages, en mettant l'accent sur l'approvisionnement durable et la recyclabilité.

Garantir un accès fiable aux matières premières critiques (CRM), comme indiqué dans la loi européenne sur les matières premières critiques (CRM), est essentiel à la résilience opérationnelle de Hilti et s'aligne sur les initiatives réglementaires émergentes dans les pays du G20. Des matériaux tels que le cobalt et le tungstène ont été identifiés comme critiques, compte tenu de leurs risques d'approvisionnement et de leur importance pour le progrès technologique. En investissant dans des projets de R&D, Hilti vise à minimiser sa dépendance vis-à-vis des CRM, améliorant ainsi la stabilité de la chaîne d'approvisionnement et réduisant les impacts environnementaux.

Dans la catégorie des matières biologiques, Hilti s'approvisionne principalement en carton, en papier et en bois.

Métriques liées aux sorties de ressources

Les offres de produits et de services de Hilti sont conçues pour s'aligner sur les principes de l'économie circulaire, en mettant l'accent sur la durabilité, la réutilisation et la recyclabilité tout au long de la production et du cycle de vie :

- **Outils électriques durables :** les outils électriques de haute qualité de Hilti sont conçus pour durer longtemps, conçus pour résister à des environnements exigeants et fabriqués avec des

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Identification et évaluation des IRO
Politique
Actions et resssources
Objectifs
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

composants durables pour minimiser l'obsolescence prématurée.

- **Services de réparation et de réutilisation :** le Groupe offre des services complets de réparation et d'entretien, permettant aux clients de maximiser la durée de vie utile de leurs outils et équipements. Cette approche favorise la réutilisation et contribue à réduire les déchets associés aux remplacements fréquents.
- **Matériaux d'entrée recyclables :** les produits Hilti sont fabriqués avec une forte proportion de composants métalliques, qui se prêtent bien au recyclage. Ce choix de matériaux améliore la recyclabilité en fin de vie du produit, réduisant ainsi le besoin de ressources vierges.
- **Emballage durable :** les emballages intègrent des pourcentages élevés de matériaux recyclables, ce qui garantit que les déchets d'emballage sont minimisés et contribue à la circularité en soutenant les infrastructures de recyclage.

Politiques comptables

Hilti détermine la recyclabilité de chaque groupe de matériaux sur la base de données de tiers. La recyclabilité des produits est calculée en combinant leur poids avec le pourcentage de recyclabilité qui leur est attribué. De même, la recyclabilité de l'emballage est déterminée en tenant compte à la fois de son poids et de son pourcentage de recyclabilité.

Sorties de ressources

en %

	2023	2024	Change (%pts.)
Taux de contenu recyclable dans les produits	57.8%	57.4%	-0.4%pts.
Taux de contenu recyclable dans les emballages	89.3%	93.4%	4.1%pts.

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Identification et évaluation des IRO
Politique
Actions et resssources
Objectifs
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Main-d’œuvre

#5

Parmi les « World‘s Best Workplacesᵀᴹ » (meilleurs lieux de travail au monde)

-5%

Réduction du taux d‘incidents avec arrêt de travail dans ses propres opérations

>74,000

Heures consacrées à notre programme de bénévolat d‘entreprise Engaged Beyond Business

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

MAIN-D’ŒUVRE PROPRE

- Bien-être des collaborateurs
- Sécurité des membres de l’équipe
- Droits de l’homme des collaborateurs
- Contribution des collaborateurs
- S’engager auprès de son propre personnel
- Canaux pour faire part de vos préoccupations
- Indicateurs propres à l’équipe

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

MAIN-D'ŒUVRE PROPRE

La stratégie commerciale et le succès de Hilti reposent sur un environnement axé sur les personnes. Les valeurs communes d'engagement, de courage, de travail d'équipe et d'intégrité constituent la base de la culture de la bienveillance et de la performance qui, à son tour, ouvre la voie au succès de l'équipe mondiale. Hilti veut être un excellent employeur pour tout le monde, partout, et inspirer des équipes engagées et responsabilisées qui recherchent avec passion la haute performance.

Des relations de travail équitables, le respect des droits de l'homme, la liberté syndicale, l'égalité des chances et un environnement de travail sûr et sain sont les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail. Les ambitions de Hilti vont au-delà de ces normes, le Code de conduite servant de règlement interne clé pour le bien-être, la sécurité et les droits de l'homme des membres de l'équipe. Le Code de conduite décrit le cadre juridique et éthique de Hilti et s'applique aux équipes mondiales de l'entreprise. Plus précisément, il indique que Hilti s'oppose au travail forcé, à la traite des êtres humains et au travail des enfants, et qu'elle établit et maintien des conditions de travail sûres et saines dans l'ensemble de ses activités. Les violations du Code de conduite sont strictement interdites et sont sanctionnées en fonction de la gravité et du contexte de la violation, dans la mesure du possible en vertu des lois locales. Dans certains domaines, une approche de tolérance zéro est appliquée.

Impacts, risques et opportunités importants (IRO)

	Description	**Levier d'atténuation/amélioration**
Bien-être des membres de l'équipe (Responsabilité : chef des ressources humaines)		
Impact négatif (réel)	À moyen terme, les employés de Hilti pourraient être affectés négativement s'ils dépassent leurs heures de travail établies en raison d'une charge de travail supplémentaire, de fluctuations du personnel et d'une pénurie de travailleurs qualifiés. Cela peut entraîner du stress pour les employés.	Pour atténuer l'impact des heures de travail excessives, Hilti améliore la planification de la main-d'œuvre afin d'équilibrer les charges de travail et de fournir des ressources pour le bien-être des employés dans le but de maintenir un environnement de travail durable et favorable.
Risque	À court terme, la motivation, la satisfaction et, par conséquent, la productivité des employés peuvent être affectées par le fait que l'entreprise ne paie pas des salaires compétitifs. En outre, à moyen terme, l'augmentation des salaires et des avantages sociaux, résultant de la concurrence pour les talents, pourrait entraîner une augmentation des coûts de personnel pour Hilti. Les deux risques s'appliquent aux activités propres de Hilti.	Hilti effectue régulièrement des études de référence salariale et vise à payer des salaires compétitifs.

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Bien-être des collaborateurs
Sécurité des membres de l'équipe
Droits de l'homme des collaborateurs
Contribution des collaborateurs
S'engager auprès de son propre personnel
Canaux pour faire part de vos préoccupations
Indicateurs propres à l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

	Description	Levier d'atténuation/amélioration
Occasion	À moyen terme, Hilti peut augmenter les performances et l'efficacité au travail et réduire le taux de rotation de ses propres opérations en attirant les meilleurs talents du marché en payant des salaires compétitifs.	Sans objet.
Sécurité des collaborateurs (Responsabilité : Avocat général du groupe)		
Impact positif (réel)	À court terme, Hilti contribue positivement à la protection de la sécurité de son personnel, en particulier de ceux qui tra-vaillent avec des équipements dangereux (par exemple, des véhicules, des machines, des substances dangereuses) ou dans des conditions stressantes permanentes (par exemple, travail posté, mauvaise posture sur le lieu de travail), grâce à un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail approprié et à une culture d'entreprise qui soutient l'état d'esprit « la sécurité, c'est la voiture ». Cet impact est pertinent pour les opérations propres du Groupe, en particulier pour ses employés et ses non-employés (principalement des travailleurs occasionnels), collectivement appelés la main-d'œuvre.	Sans objet.
Contribution des collabora-teurs (Responsabilité : responsable du développement durable de l'entreprise)		
Impact positif (réel)	À court terme, Hilti peut favoriser l'augmentation de la satisfaction au travail et l'engagement des employés dans ses propres activités en favorisant l'engagement social par le biais du programme de bénévolat d'entreprise Engaged Beyond Business (EBB) du Groupe.	Sans objet.
Droits de l'homme des col-laborateurs (Responsabilité : Avocat général du groupe)		
Risque	Il existe un risque de réputation en cas d'allégations de travail des enfants ou de travail forcé ou d'inconduite dans les propres opérations de Hilti.	Le Groupe veille à ce que ses activités soient exemptes de travail des enfants et de travail forcé. Le système de gestion de la conformité de Hilti, qui est aligné sur les normes ISO et d'audit, comprend des politiques, des formations et des mesures de surveillance spécialement conçues pour prévenir le travail des enfants et le travail forcé dans toutes les sociétés du Groupe.

Bien-être des collaborateurs

L'approche et les politiques de Hilti

Hilti accorde une grande priorité au bien-être de ses collaborateurs, reconnaissant que leur satisfaction, leur santé et leur engagement sont essentiels au succès global et à la croissance durable de l'entreprise.

Le Groupe est conscient de l'importance de l'équilibre du temps de travail pour le bien-être des équipes et l'efficacité organisationnelle. Pour y remédier, l'entreprise suit des politiques locales en matière d'heures de travail qui s'alignent sur les cadres juridiques régionaux, garantissant une approche sur mesure qui respecte les conditions locales et favorise un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée.

Hilti encourage également des systèmes de récompense équitables et transparents qui reconnaissent les conditions locales et soutiennent une rémunération équitable. Le Groupe aborde les rémunérations (non-)compétitives et les risques et opportunités matériels associés par le biais de cadres de rémunération localisés, plutôt que d'une politique mondiale contraignante. Cette approche est due à la variété des lois locales et des pratiques du marché externe concernant les packages de récompenses.

Au niveau du groupe, le cadre de récompense mondial, en conjonction avec les principes de récompense mondiaux, établit les principes directeurs du système de récompense du groupe, en promouvant une

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Bien-être des collaborateurs
Sécurité des membres de l'équipe
Droits de l'homme des collaborateurs
Contribution des collaborateurs
S'engager auprès de son propre personnel
Canaux pour faire part de vos préoccupations
Indicateurs propres à l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

orientation participative vers la performance ainsi que des récompenses équitables et transparentes.

Les actions de Hilti

Pour prévenir, atténuer et remédier à l'impact négatif du travail des collaborateurs au-delà de leurs heures prévues, le Groupe a mis en place un plan d'action complet :

- **Système de gestion du personnel :** Le groupe utilise un système de équipes basé sur un logiciel, avec une caractéristique clé de gestion du temps et des absences. Les heures de travail sont enregistrées à l'aide de différentes méthodes, principalement par le biais d'un suivi à temps plein et d'horaires de travail, conformément aux exigences légales locales. Les horaires de travail peuvent être fondés sur des règles d'admissibilité par défaut ou adaptés individuellement à chaque employé, avec l'approbation du superviseur.

  En cas de dépassement des heures de travail autorisées localement, des actions correctives sont mises en œuvre, telles que la réaffectation des tâches ou l'embauche de ressources supplémentaires. De même, si des écarts par rapport aux horaires de travail sont observés, des mesures d'atténuation sont définies et mises en place. L'efficacité de ces mesures d'atténuation fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation automatique à l'aide du logiciel ou en révisant le calendrier des travaux chaque année ou au besoin. Ce processus s'applique à l'ensemble des équipes du Groupe et s'inscrit dans un processus continu visant à garantir le respect de la réglementation sur le temps de travail.
- **Attractivité et fidélisation des employeurs :** Le Groupe privilégie le maintien de son statut d'employeur attractif, car cela permet de réduire le turn-over et d'attirer des talents, ce qui permet d'alléger le stress des équipes existantes. Les efforts visant à accroître l'attrait des employeurs comprennent l'offre de milieux de travail modernes, de programmes complets de santé mentale et physique et des possibilités de carrière à l'étranger. Pour évaluer l'efficacité de ces initiatives, le Groupe et ses organisations locales participent régulièrement aux évaluations réalisées par « Great Place To Work® » et obtiennent régulièrement les meilleurs classements. En 2024, Hilti a été reconnu comme le 5e meilleur lieu de travail au monde.
- **Enquête mondiale d'opinion auprès des employés :** Le Groupe mène chaque année une enquête mondiale d'opinion auprès des employés (GEOS), qui évalue la perception des membres de l'équipe, entre autres sujets, sur les conditions de travail et les heures de travail. Sur la base des résultats de l'enquête, les équipes de direction définissent des plans d'action avec une communication continue et transparente sur l'avancement de la mise en œuvre du feedback des employés, y compris en ce qui concerne le temps de travail.

Différentes fonctions corporatives sont impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action. Cela comprend les employés responsables de la tenue à jour de l'information dans le système de gestion des équipes, ainsi que de la maintenance du système lui-même et de l'organisation des évaluations GEOS et « Great Place To Work® ». De plus, des membres de l'équipe dédiés sont affectés pour assurer la mise en œuvre du retour d'information GEOS.

Un plan d'action complet est en place pour atténuer les risques associés à la rémunération concurrentielle :

- **Révision et analyse comparative régulières des salaires :** Hilti effectue une révision régulière et compare les salaires dans tous les sites mondiaux. Si les salaires sont jugés insuffisants, des ajustements sont apportés pour assurer une rémunération concurrentielle et équitable.
- **Engagement à réduire l'écart salarial vital d'ici 2030 :** Conformément à ses objectifs stratégiques et à ses valeurs fondamentales, le Groupe s'engage à combler tout écart salarial vital dans l'ensemble de l'organisation d'ici 2030. Les progrès sont suivis de près, avec des réunions de pilotage régulières pour suivre et orienter les efforts visant à atteindre cet objectif.

Pour atténuer le risque d'augmentation des dépenses de personnel due à la concurrence pour les talents, Hilti recrute des personnes qualifiées à partir d'un vivier de talents mondial et offre des opportunités de développement de carrière à l'international. Ces efforts sont soutenus par la réputation d'employeur attractif du Groupe, comme indiqué dans les sections précédentes.

Hilti a également identifié une opportunité importante associée à un salaire compétitif, à savoir une motivation et une productivité accrues en attirant des talents hautement qualifiés en offrant des salaires compétitifs. Pour saisir cette opportunité, le Groupe réalise régulièrement des études de référence salariale et verse des salaires compétitifs, comme décrit dans la section précédente.

Les objectifs de Hilti

L'objectif de Hilti est de combler tout écart de salaire vital au sein de ses équipes d'ici 2030. Cet objectif a été formulé dans le cadre du projet de stratégie du Groupe avec la contribution des ressources humaines et du Directoire de l'entreprise. Les performances sont suivies en comparant les salaires locaux aux salaires vitaux locaux dans chaque pays où Hilti opère.

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

MAIN-D'ŒUVRE PROPRE

Bien-être des collaborateurs

Sécurité des membres de l'équipe

Droits de l'homme des collaborateurs

Contribution des collaborateurs

S'engager auprès de son propre personnel

Canaux pour faire part de vos préoccupations

Indicateurs propres à l'équipe

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

En 2023, le suivi a commencé avec une base de référence de 95,6 % des employés gagnant un salaire décent. La performance de cette métrique est régulièrement pilotée par le service des ressources humaines et rapportée au responsable des ressources humaines une fois par an. Aucun changement n'a été apporté aux cibles et aux mesures correspondantes ou aux méthodes de mesure sous-jacentes.

Sécurité des membres de l'équipe

L'approche et les politiques de Hilti

Hilti s'engage à créer un lieu de travail et un environnement de travail sans danger, en favorisant un comportement sûr dans le cadre de sa culture d'entreprise bienveillante et axée sur la performance. La politique de santé et de sécurité définit les règles et normes fondamentales établies pour protéger les employés contre les accidents et les maladies professionnelles. Par exemple, il exige que les employés portent l'équipement de protection individuelle nécessaire lors de la fabrication ou lors de démonstrations pour les clients, qu'ils utilisent les aides au travail fournies, qu'ils cessent toute activité lorsqu'il y a des problèmes de sécurité, qu'ils considèrent la fatigue et le stress comme des facteurs de sécurité sérieux et qu'ils signalent tous les incidents de sécurité et en tirent des leçons. Hilti a mis en place une gestion de la santé et de la sécurité au travail dans le monde entier. Cela inclut les systèmes de management reposant sur ISO 45001 en Europe et OHSAS aux États-Unis, ainsi que d'autres systèmes nationaux et sectoriels. Certaines entités du groupe Hilti sont certifiées ISO 45001.

Les actions de Hilti

Hilti protège la santé et la sécurité de ses employés grâce à un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST) et à une culture d'entreprise qui favorise un état d'esprit « la sécurité, c'est bienveillant ».

Dans le cadre de sa feuille de route en matière de sécurité, le Groupe a élaboré et mis en œuvre des normes de santé et de sécurité dans dix domaines à haut risque. Ces normes complètent la politique de santé et de sécurité et étendent le système de gestion de la SST en établissant un ensemble mondial de règles de sécurité de base pour les membres de l'équipe. L'ensemble commun de normes renforce l'engagement de Hilti en faveur d'un lieu de travail sans danger en définissant des exigences minimales pour atténuer une variété de risques professionnels sur tous les sites et environnements de travail de Hilti. Ces normes représentent également l'engagement de Hilti à promouvoir l'excellence en matière de sécurité au travail à l'échelle de l'organisation, chaque unité adaptant les normes pour répondre à ses besoins opérationnels spécifiques.

Par ailleurs, le Groupe a développé un guide de mise en œuvre, une auto-évaluation et une matrice des besoins adaptée aux différents domaines fonctionnels, précisant les critères de sécurité à respecter. Par exemple, le réseau mondial de plus de 70 centres de réparation de Hilti, composé de plus de 800 techniciens formés, a effectué l'auto-évaluation afin d'identifier et de mettre en œuvre des mesures d'amélioration.

De plus, afin d'améliorer la visibilité de la sécurité dans l'ensemble de l'organisation, Hilti dispose d'enseignes dans les usines et les centres de réparation, où les incidents de sécurité ouverts et résolus (mesures d'atténuation mises en œuvre) sont affichés et discutés lors des réunions régulières de l'atelier. Cette initiative favorise la transparence et l'amélioration continue des pratiques de sécurité en milieu de travail. Pour identifier les domaines potentiels d'amélioration, Hilti analyse systématiquement les incidents signalés et mène des enquêtes de sécurité. Chaque incident est évalué à la fois par le responsable local de la santé et de la sécurité et par le responsable mondial des processus. Si un incident peut se produire dans d'autres parties du Groupe, les meilleures pratiques de prévention sont partagées entre les unités organisationnelles.

Les agents de santé et de sécurité de l'ensemble de l'organisation maintiennent une gestion efficace de l'impact positif sur la santé et la sécurité. De plus, un membre désigné de l'équipe de direction de chaque unité agit à titre d'ambassadeur de la santé et de la sécurité, tandis qu'un gestionnaire mondial des processus de santé et de sécurité, qui relève du chef de la conformité, assure une surveillance cohérente et complète des initiatives de santé et de sécurité.

Les objectifs de Hilti

Le taux d'incidents avec arrêt de travail (LTIR) est l'un des indicateurs de performance pertinents du Groupe pour le suivi de la santé et de la sécurité. Des objectifs pour le LTIR ont été établis jusqu'en 2027. En 2022, le LTIR de Hilti était de 3,9 et le Groupe vise à le réduire à une valeur de 2,1 d'ici 2027, avec différentes trajectoires de réduction établies pour chaque unité organisationnelle, comme la fabrication, la logistique, la force de vente et les services après-vente. Les cibles ont été déterminées à l'aide de points de repère, à l'aide de données de groupes de pairs fournies par un consultant externe spécialisé en santé et sécurité.

Un tableau de bord global, géré par le responsable mondial du processus de santé et de sécurité, permet de suivre l'atteinte des objectifs en compilant les données de l'outil de signalement des incidents de sécurité. De plus, il est partagé mensuellement au sein

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Bien-être des collaborateurs
Sécurité des membres de l'équipe
Droits de l'homme des collaborateurs
Contribution des collaborateurs
S'engager auprès de son propre personnel
Canaux pour faire part de vos préoccupations
Indicateurs propres à l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

de la communauté de la santé et de la sécurité de chaque unité organisationnelle. Le nombre d'incidents de sécurité est également régulièrement signalé à la direction et au conseil d'administration. En 2024, le Groupe a réalisé un LTIR de 3,36 au niveau du groupe (3,55 en 2023), soit une réduction de 0,19 point par rapport à 2023.

L'objectif ainsi que les indicateurs et les méthodologies sous-jacents correspondants n'ont pas changé au cours de la période de référence.

Droits de l'homme des collaborateurs

L'approche et les politiques de Hilti

Hilti est exposée à des impacts liés aux droits de l'homme. Hilti s'efforce d'éviter ces effets négatifs dans l'ensemble de ses activités commerciales. Le Groupe s'engage à respecter les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à respecter les droits de l'Homme tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Cet engagement est également démontré par la section du Code de conduite relative aux droits de la personne. Les procédures de règlement des griefs et le signalement, ainsi que la formation et le renforcement des capacités, sont ancrés dans le Code de conduite.

Les actions de Hilti

Le système de gestion de la conformité de Hilti s'applique à toutes les sociétés du Groupe et englobe les politiques, les directives, les réglementations, les processus, les structures organisationnelles, les rôles et les responsabilités, ainsi que les protocoles de mise en œuvre de mesures de conformité visant à prévenir les violations des droits de l'homme au sein du Groupe concernant les employés.

Divers aspects du CMS sont suivis via un tableau de bord complet, y compris des indicateurs clés tels que les scores de risque globaux, la couverture de la formation, les initiatives d'influence sur le comportement et le signalement des incidents. Ce tableau de bord est régulièrement présenté au Comité d'audit et au Conseil d'administration afin d'assurer une surveillance appropriée, couvrant les performances internes et externes.

Afin d'intégrer l'éthique des affaires dans l'ensemble des processus de Hilti, le CMS comprend une formation sur mesure à la conformité pour les collaborateurs, dispensée à la fois en ligne et sur site. Les sessions de formation fournissent une introduction générale aux questions de conformité et des conseils plus approfondis sur des sujets spécifiques. Les communications mensuelles du service conformité, fournies par l'intermédiaire d'une multitude de plateformes internes, renforcent les messages clés de conformité et rappellent aux employés les cours d'apprentissage en ligne obligatoires et facultatifs.

De plus, tous les directeurs généraux nouvellement nommés reçoivent une formation complète sur la conformité dans leur domaine de responsabilité dans le cadre de leur processus d'intégration.

Les objectifs de Hilti

Hilti s'oppose fermement au travail des enfants et au travail forcé, dans tous les aspects de ses opérations et tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Le Groupe s'engage à maintenir un effectif où il n'y a aucun cas de travail des enfants ou de travail forcé, conformément au Code de conduite.

Contribution des collaborateurs

L'approche et les politiques de Hilti

Hilti s'engage à soutenir et à accroître la participation des membres de son équipe aux initiatives de développement durable par le biais de son programme de bénévolat d'entreprise, Engaged Beyond Business (EBB). Les lignes directrices d'Engaged Beyond Business définissent les domaines prioritaires des initiatives d'EBB et leurs critères de sélection. En outre, ils fournissent des recommandations d'allocation de ressources pour les organisations locales Hilti – un jour ouvrable par employé et par an – et introduisent des exigences de reporting régulières pour mesurer les progrès des initiatives locales d'EBB.

Les actions de Hilti

Dans le cadre du programme EBB, si la législation locale l'autorise, les membres de l'équipe Hilti bénéficient d'un congé rémunéré pour faire du bénévolat pour des causes qui leur tiennent à cœur, en soutenant des projets sur place grâce à leurs compétences techniques et pratiques. Le bénévolat axé sur les compétences est encouragé, ce qui permet aux membres de l'équipe d'appliquer leurs connaissances et compétences professionnelles pour apporter une contribution significative.

Pour surveiller et évaluer l'impact de l'EBB, Hilti a mis en place un outil de reporting numérique intégré à la plateforme communautaire et lancé en 2021. Il a maintenant été déployé dans 34 organisations dans le monde.

Les objectifs de Hilti

Hilti a pour objectif de consacrer, en moyenne, une journée de travail par membre de l'équipe

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Bien-être des collaborateurs
Sécurité des membres de l'équipe
Droits de l'homme des collaborateurs
Contribution des collaborateurs
S'engager auprès de son propre personnel
Canaux pour faire part de vos préoccupations
Indicateurs propres à l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

chaque année à des initiatives sociales ou environnementales. Dans l'ensemble de l'organisation, cet engagement équivaut à un engagement annuel d'environ 160 années de travail, ce qui donne aux 34 353 collaborateurs Hilti un fort sentiment d'utilité au-delà de l'entreprise.

En 2024, le nombre moyen de jours de bénévolat par employé s'élevait à 0,27, ce qui représente une augmentation par rapport à 0,26 en 2023. Les chiffres montrent que, bien que le nombre absolu de collaborateurs participant au programme de bénévolat ait diminué, le nombre d'heures de bénévolat par personne a augmenté de façon significative. En continuant à mettre l'accent sur la promotion du programme EBB au moyen d'une campagne de communication mondiale dédiée, Hilti vise à inciter encore plus d'employés à participer et à contribuer dans les années à venir.

Rapport de l'entreprise 2024

S'engager auprès de son propre personnel

Les échanges réguliers avec les employés sont encouragés non seulement dans l'environnement de travail quotidien, mais aussi par le biais de divers médias internes et formats d'événements. Hilti mène chaque année son enquête mondiale d'opinion auprès des employés (GEOS), couvrant des sujets tels que l'engagement des collaborateurs , la perception des conditions de travail, l'égalité de traitement et des opportunités et les efforts en matière de durabilité. GEOS est une enquête en ligne anonyme animée par un fournisseur externe, dont les résultats sont segmentés par équipes, départements et fonctions pour des informations ciblées. Les commentaires ouverts sont analysés à l'échelle mondiale et les équipes de direction définissent des plans d'action s'appuyant sur les résultats, assurant des mises à jour continues et transparentes sur la mise en œuvre des commentaires des employés. Les plans d'action sont guidés à l'échelle mondiale afin d'assurer une approche uniforme. Il est recommandé de cerner trois domaines d'intérêt clés et de faire part de leurs principales préoccupations aux équipes. En collaboration avec le manager, les équipes définiront des mesures pour résoudre efficacement les problèmes. Le responsable des ressources humaines mondiales supervise le processus d'enquête et les résultats sont présentés au conseil d'administration. GEOS permet de mieux comprendre les besoins, les préoccupations et l'engagement global des employés avec Hilti. De plus, Hilti encourage la participation des employés par le biais d'événements et de dialogues ouverts.

Pour les impacts liés à la santé et à la sécurité, des échanges réguliers entre les différents niveaux hiérarchiques et organisationnels ont lieu. Des échanges quotidiens ont lieu entre les experts locaux en matière de santé et de sécurité et les membres de l'équipe de production, des centres de réparation et des opérations logistiques de Hilti. En outre, Hilti dirige ses activités par l'intermédiaire de comités directeurs de sécurité dont les membres de la direction servent d'ambassadeurs de la sécurité. De plus, une évaluation externe régulière est effectuée pour évaluer la perception de la sécurité et la culture de l'état d'esprit en matière de sécurité. De plus, un partenaire externe effectue des visites physiques sur site et des entretiens dans les usines, les entrepôts et les centres de service d'outillage du Groupe. Sur la base des retours d'expérience issus des enquêtes et des entretiens, le Groupe évalue l'efficacité de ses mesures de santé et de sécurité et élabore de nouvelles stratégies d'amélioration, le cas échéant. Le Bureau principal de la conformité est chargé de veiller à ce que ces activités de mobilisation soient menées.

Canaux pour faire part de vos préoccupations

Les employés sont encouragés à signaler rapidement les violations du Code de conduite, soit à leurs chefs d'équipe, à leurs partenaires commerciaux des ressources humaines, aux bureaux de conformité locaux ou mondiaux, soit via la ligne d'assistance

Politiques comptables

Les données sur les effectifs, le genre et les types de contrat proviennent du système de gestion des ressources humaines du groupe. Les employés indiquent leur genre en choisissant masculin, féminin ou non binaire, ce dernier étant regroupé sous « Autres » conformément aux exigences de l'ESRS. Les types de contrat sont définis selon les lois nationales, puis agrégés pour obtenir des totaux au niveau du groupe. Toutes les données sont basées sur la situation à la fin de la période de référence, sans prise en compte des variations en cours d'année.

Le taux de rotation est calculé en divisant le nombre de départs (volontaires, licenciements, retraites ou décès) par l'effectif moyen sur la période, hors cessions de filiales.

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Bien-être des collaborateurs
Sécurité des membres de l'équipe
Droits de l'homme des collaborateurs
Contribution des collaborateurs
S'engager auprès de son propre personnel
Canaux pour faire part de vos préoccupations
Indicateurs propres à l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

téléphonique « SpeakUp », en ligne avec la législation locale. Chaque incident signalé au bureau de conformité ou par l'intermédiaire de cette ligne d'assistance fait l'objet d'un premier examen effectué ou supervisé par le bureau de conformité. À l'issue de cet examen, le bureau de la conformité fournit des recommandations et/ou des conseils au gestionnaire concerné concernant les mesures nécessaires, le cas échéant. Les informations sur le Code de conduite et les canaux de signalement des incidents font partie de la formation sur la conformité de l'entreprise qui doit être suivie régulièrement par tous les employés. Par ailleurs, des rappels sur la disponibilité des canaux de signalement sont régulièrement diffusés via des affiches imprimées et l'intranet du Groupe, et davantage d'informations sont accessibles via le portail interne de la politique de l'entreprise.

La confiance dans les canaux qui permettent de faire part des préoccupations est établie en examinant minutieusement tous les incidents signalés afin de clarifier les faits et de cerner les problèmes ou les tendances systémiques. Hilti veille à ce que les droits de la partie qui fait le signalement et des personnes concernées soient protégés, en adhérant à une politique stricte de non-représailles. Compte tenu du nombre d'incidents signalés au cours des dernières années, il est évident que les collaborateurs sont à la fois conscients des canaux de signalement établis et confiants à leur sujet.

Indicateurs des équipes propres

Caractéristiques des équipes du Groupe

Les données sur les effectifs, les informations sur le sexe des employés et les informations sur l'emploi par type de contrat sont obtenues à partir du système de équipes du Groupe. Tous les employés doivent fournir des informations sur leur sexe et peuvent sélectionner l'attribut masculin, féminin ou non binaire lorsqu'ils les fournissent. Les renseignements sur le genre présentés dans les tableaux suivants reflètent la non-binarité dans la ligne « Autre », comme l'exige l'ESRS. Lors de la présentation d'informations sur l'emploi par type de contrat, les différentes catégories sont définies

conformément aux législations nationales des pays d'emploi. Ces données au niveau national sont ensuite additionnées pour calculer le nombre total au niveau du groupe. Tous les renseignements présentés sont fondés sur les données saisies à la fin de la période visée par le rapport. La méthodologie appliquée fournit des informations pour ce moment sans tenir compte des fluctuations au cours de la période de référence.

Le taux de rotation est calculé en divisant le nombre de salariés qui ont quitté volontairement le Groupe ou qui l'ont quitté en raison d'un licenciement, d'un départ à la retraite ou d'un décès en cours de carrière au cours de la période de référence par l'effectif moyen au cours de la période de référence (à l'exclusion des départs issus des désinvestissements dans les filiales du Groupe).

Politiques comptables

Les données relatives aux effectifs proviennent du système de gestion des effectifs du groupe. Toutes les informations présentées sur sont basées sur des données saisies à la fin de la période de référence. La méthodologie appliquée

fournit des informations pour ce moment-là sans tenir compte des fluctuations au cours de la période de référence.

À la fin de la période de référence 2024, le nombre total de équipes s'élevait à 34 353 (2023 : 34 111). Le tableau suivant présente la répartition des employés par sexe.

Genre

	Nombre de salariés (effectifs)
Mâle	24,654
Femelle	9,690
Autre	9
Nombre total d'employés	**34,353**

[1] Sexe tel que spécifié par les employés eux-mêmes.

Politiques comptables

Le salaire de base annuel des employés de Hilti est extrait du système de gestion des effectifs du groupe pour toutes les entités du groupe. Ces données sont comparées aux salaires minimums nationaux lorsqu'ils sont disponibles, et à une référence externe lorsque les salaires minimums nationaux ne sont pas disponibles.

Le tableau suivant présente la répartition des effectifs par pays où le Groupe compte au moins 50 équipes, et où ce nombre représente au moins 10 % de l'effectif total du Groupe

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Bien-être des collaborateurs
Sécurité des membres de l'équipe
Droits de l'homme des collaborateurs
Contribution des collaborateurs
S'engager auprès de son propre personnel
Canaux pour faire part de vos préoccupations
Indicateurs propres à l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Pays

	Nombre de salariés (effectifs)
Allemagne	5,744
ÉTATS-UNIS	3,872

De plus amples informations sur l'effectif et les charges de personnel sont disponibles dans la note 3.1, Charges de personnel, des comptes du Groupe.

Rapport financier 2024

Le tableau suivant présente des renseignements sur les employés par type de contrat, ventilés par sexe :

	2024			
	Femelle	**Mâle**	**Autre1**	**Total**
Salariés	**9,690**	**24,654**	**9**	**34,353**
Employés permanents	8,977	23,114	8	32,099
Employés temporaires	641	1,408	1	2,050
Employés à heures non garanties	72	132	0	**204**

[1] Sexe tel que spécifié par les employés eux-mêmes.

En 2024, 5 254 équipes ont quitté le Groupe et 6 056 équipes ont rejoint le Groupe. Le taux de rotation des employés s'élève à 15,3 %.

Caractéristiques des non-salariés dans les effectifs du Groupe

Les données relatives aux effectifs sont obtenues à partir du système de équipes du Groupe. Tous les renseignements présentés sont fondés sur les données saisies à la fin de la période visée par le rapport. La méthodologie appliquée fournit des informations pour ce moment sans tenir compte des fluctuations au cours de la période de référence.

À la fin de la période de référence 2024, le nombre total de non-employés dans l'effectif du groupe s'élevait à 1 533 (en 2023 : 1 566).

Des salaires adéquats

Le salaire de base annuel des employés de Hilti est extrait du système de équipes du Groupe pour toutes les entités du Groupe. Ces données sont comparées aux salaires minimums nationaux lorsqu'ils sont disponibles, et à une référence externe lorsque les salaires minimums nationaux n'étaient pas disponibles.

Le Groupe rémunère l'ensemble de ses employés à un niveau égal ou supérieur au salaire minimum ou au salaire de référence, respectivement.

`Mesures de santé et de sécurité

Politiques comptables

Les données sur les accidents du travail sont collectées dans l'outil de signalement des incidents de sécurité de Hilti et agrégées au niveau du Groupe. Cela inclut les accidents du travail impliquant des employés et des non-employés de Hilti. Hilti publie un indicateur clé de performance combiné pour le nombre et le taux d'accidents du travail enregistrables, le taux d'incidents avec arrêt de travail (LTIR). Le taux d'accidents du travail est calculé en divisant le nombre respectif de cas par le nombre total d'heures travaillées par les employés de Hilti et multiplié par un million d'heures de travail. Pour calculer le nombre de cas, tous les accidents du travail ayant entraîné un ou plusieurs jours d'arrêt de travail sont pris en compte. Le nombre total d'heures travaillées est calculé sur la base d'une estimation tenant compte des heures de travail convenues contractuellement, y compris les droits à des périodes d'absence rémunérée. Les décès résultant d'accidents du travail sont pris en compte dans le calcul de ce taux.

Pour calculer le nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail et de décès dus à des accidents du travail, le premier et le dernier jour d'absence pour les employés et les non-employés de Hilti sont pris en compte, y compris tous les jours calendaires tels que les week-ends.

Incorporation par renvoi

Des informations sur les intérêts et les points de vue des acteurs concernés sont divulguées dans la section Stratégie de développement durable du chapitre Informations générales.

Stratégie de développement durable : p. 10

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Bien-être des collaborateurs
Sécurité des membres de l'équipe
Droits de l'homme des collaborateurs
Contribution des collaborateurs
S'engager auprès de son propre personnel
Canaux pour faire part de vos préoccupations
Indicateurs propres à l'équipe
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Donner les moyens d‘agir

Programmes de formation pour équiper et habiliter la communauté des fournisseurs

Diligence raisonnable complète

Sélection des fournisseurs assistée par ordinateur pour un contrôle complet

“SpeakUp” pour les entreprises Partenaires

Ligne d‘assistance téléphonique pour les dénonciations de dysfonctionnements : pour les fournisseurs

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d’œuvre propre

TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

- Risques et interaction avec la stratégie
- Politiques relatives aux droits de l’Homme
- Actions liées aux droits de l’Homme
- Objectifs liés aux droits de l’Homme
- Les canaux

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Hilti veille à ce que sa chaîne d'approvisionnement soit exempte de travail des enfants et de travail forcé, le Code de conduite et le Code de conduite des fournisseurs et des intermédiaires tiers étant les documents clés pour garantir le respect des droits des travailleurs de la chaîne de valeur. Les violations du Code de conduite sont strictement interdites et sont sanctionnées en fonction de la gravité et du contexte de la violation, dans la mesure du possible en vertu des lois locales.

Impacts, risques et opportunités importants (IRO)

	Description	Levier d'atténuation/amélioration
Les droits de l'Homme dans la chaîne de valeur (Responsabilité : Conseil d'administration)		
Risque	Il existe un risque d'atteinte à la réputation en cas d'allégations de travail des enfants ou de travail forcé ou d'inconduite dans les principales chaînes d'approvisionnement de Hilti.	Le Groupe veille à ce que sa chaîne d'approvisionnement soit exempte de travail des enfants et de travail forcé. Hilti a mis en œuvre des mesures d'atténuation qui comprennent la formation des employés, une transparence accrue, l'automatisation de la diligence raisonnable pour les évaluations des fournisseurs et des collaborations externes.

Les risques importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'affaires de Hilti

Le réseau mondial de fournisseurs de Hilti contribue de manière significative à la valeur ajoutée, à la qualité et à la force d'innovation du Groupe, ainsi qu'à sa performance globale en matière de développement durable tout au long de la chaîne de valeur. Les relations de Hilti avec ses fournisseurs leur confèrent non seulement une influence significative sur les objectifs de durabilité de l'entreprise, mais visent également à les aider à devenir plus durables. Hilti travaille avec environ 820 fournisseurs directs de base, qui sont enregistrés sur la plateforme des fournisseurs, pour l'approvisionnement en matériaux utilisés dans les produits du Groupe ou en tant que composants de produits semi-finis et finis.

Resource Use and Circular Economy: p. 26

Hilti s'approvisionne en grande partie en volume d'achats directs localement, dans les régions où les produits seront finalement vendus. Hilti reconnaît que certains matériaux utilisés dans ses produits peuvent provenir de minéraux provenant de zones de conflit et à haut risque. À l'heure actuelle, il n'existe pas de substituts équivalents à ces minerais, dont l'extraction peut contribuer à financer des conflits armés ou conduire à l'instabilité politique, à l'insécurité, à la violence généralisée et à des violations des droits de l'homme répandues dans ces régions.

Politiques relatives aux droits de l'Homme dans la chaîne de valeur

Le Code de conduite de Hilti est un document clé pour garantir le respect des droits de l'Homme des travailleurs de la chaîne de valeur, affirmant que Hilti lutte contre le travail forcé, la traite et le travail des enfants. Les fournisseurs et les partenaires commerciaux de Hilti sont tenus d'adhérer à des principes commerciaux conformes aux principes applicables aux opérations du Groupe. Les violations

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR
Risques et interaction avec la stratégie
Politiques relatives aux droits de l'Homme
Actions liées aux droits de l'Homme
Objectifs liés aux droits de l'Homme
Les canaux
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

du Code de conduite sont strictement interdites et sont sanctionnées en fonction de la gravité et du contexte de la violation, dans la mesure du possible en vertu des lois locales. Dans certains domaines, une approche de tolérance zéro est appliquée.

Le Groupe s'engage à respecter les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les droits de l'Homme tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Cet engagement est également démontré par la Politique des droits de l'homme pour le devoir de diligence de la chaîne d'approvisionnement en matière de droits de l'homme et d'environnement, qui détaille la section sur les droits de l'homme du Code de conduite. Outre les procédures descendantes et ascendantes d'évaluation des risques de Hilti, un cadre de diligence raisonnable est établi pour prévenir ou remédier à toute violation des droits de l'homme dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement de Hilti. Les procédures de règlement des griefs et de signalement, ainsi que la formation et le renforcement des capacités, sont également énoncés dans la présente politique. Les exigences, les attentes et les mécanismes d'escalade qui en résultent sont définis dans le Code de conduite pour les fournisseurs et les intermédiaires tiers et dans les processus commerciaux concernés.

Avant d'entrer en relation d'affaires avec Hilti, les fournisseurs directs et indirects doivent accepter contractuellement d'adhérer aux principes du Groupe contre la corruption et les violations des droits de l'homme. Ils doivent également s'engager à respecter des conditions de travail humaines, un salaire minimum, la protection de l'environnement et la manipulation appropriée des substances dangereuses, comme indiqué dans le Code de conduite des fournisseurs. Plus précisément, les fournisseurs de Hilti s'engagent à éviter le travail forcé, la servitude, le travail forcé ou obligatoire et la traite des êtres humains, à payer au moins un salaire minimum valide et à s'abstenir de recourir au travail des enfants. Les fournisseurs nouveaux et existants, sur la base d'une évaluation des risques, sont soumis à une évaluation du code de conduite par un tiers avant ou pendant leur relation commerciale avec Hilti. Ces évaluations régulières sont menées pour évaluer la conformité au Code de conduite des fournisseurs du Groupe et à la législation locale.

Pour respecter les normes des fournisseurs, le Code de conduite des fournisseurs dispose d'une approche basée sur les risques, et Hilti a établi des politiques d'approvisionnement durable pour l'approvisionnement direct et indirect en matériaux. Les politiques d'approvisionnement durable exigent une diligence raisonnable complète, par exemple sous la forme de vérifications des antécédents et de filtrage des tiers.

Le Groupe met en place des mécanismes d'alerte et de réclamation par le biais de sa hotline « SpeakUp for Business Partners », qui permet aux fournisseurs de signaler toute violation du Code de conduite et des politiques associées.

Actions liées aux droits de l'Homme dans la chaîne de valeur

Un plan d'action complet est mis en place, en ligne avec la gestion des risques à l'échelle du Groupe.

Les employés travaillant dans des fonctions liées à l'approvisionnement sont responsables de se conformer aux politiques, instructions et directives pertinentes. Pour garantir une application correcte, une formation sur l'approvisionnement durable est dispensée à la communauté de l'approvisionnement interne. De plus, une formation en ligne obligatoire est en place pour les sujets de conformité liés à l'approvisionnement.

Hilti effectue une due diligence complète par le biais de vérifications des antécédents et d'un filtrage des tiers. Le Groupe sélectionne ses fournisseurs directs à l'aide de trois mécanismes informatiques différents. Ces projections portent sur des sujets tels que le comportement éthique, la gestion de la santé et de la sécurité et le respect des droits de l'homme. L'auto-évaluation du fournisseur est une condition obligatoire pour l'établissement ou le maintien d'une relation commerciale avec Hilti, comme indiqué dans la politique d'approvisionnement durable du Groupe. Hilti exclut les fournisseurs qui commettent des violations des droits de l'homme, évaluant et traitant quotidiennement les alertes entrantes. Le Groupe applique une politique stricte en matière d'intégration des partenaires commerciaux.

Hilti collabore avec un partenaire externe pour évaluer la conformité aux réglementations nationales et aux normes élevées de traitement des employés. En outre, le Groupe se réserve le droit de surveiller régulièrement ou ponctuellement si nécessaire le respect du Code de conduite des fournisseurs par ses partenaires commerciaux existants et nouveaux. S'il existe un soupçon ou une indication d'une violation du Code de conduite pour les fournisseurs, telle que le non-respect des réglementations locales, des violations

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Risques et interaction avec la stratégie

Politiques relatives aux droits de l'Homme

Actions liées aux droits de l'Homme

Objectifs liés aux droits de l'Homme

Les canaux

Conduite commerciale

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

des droits de l'homme ou le recours au travail des enfants, Hilti prend des mesures de suivi, en interne ou par l'intermédiaire du partenaire externe, pour une vérification sur site. En cas d'infractions graves ou répétées, le Groupe met fin à la relation commerciale.

Hilti a mis en place un tableau de bord interne assisté par l'informatique pour surveiller la transparence créée au sein de son réseau de fournisseurs directs, en se concentrant sur les fournisseurs et leurs performances en matière de durabilité. En préparation de la directive européenne sur la chaîne d'approvisionnement, Hilti surveille de près les réglementations mondiales en matière de chaîne d'approvisionnement, telles que la loi allemande sur le devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement et la loi norvégienne sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement. En outre, Hilti publie des déclarations de conformité aux exigences de déclaration en matière d'esclavage moderne et de diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement à Hong Kong, en Australie, au Royaume-Uni, en Norvège, au Canada et en Californie, ainsi que dans d'autres juridictions, si la loi l'exige. Ces déclarations comprennent des informations basées sur les exigences locales.

Aucune dépense opérationnelle ou dépense en capital importante n'est requise pour la mise en œuvre des mesures décrites précédemment.

Objectifs liés aux droits de l'Homme dans la chaîne de valeur

Un plan d'action complet est mis en place, en ligne Hilti veille à ce que sa chaîne d'approvisionnement soit exempte de toute forme de travail des enfants et de travail forcé. En mettant en œuvre un plan d'action complet, tel que détaillé dans la section précédente, le Groupe vise à minimiser les cas de violations des droits humains parmi les personnes travaillant au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Canaux permettant aux travailleurs de la chaîne de valeur de faire part de leurs préoccupations

L'approche de Hilti pour répondre aux préoccupations et aux doléances des travailleurs de la chaîne de valeur consiste à permettre aux travailleurs de signaler les incidents de non-respect du Code de conduite, du Code de conduite des fournisseurs et des politiques associées. Cela se fait par le biais de la ligne d'alerte anonyme « SpeakUp for Business Partners » du Groupe, accessible au public sur tous les sites Web de Hilti et référencée dans des documents pertinents pour les fournisseurs, ou directement par l'intermédiaire des responsables de l'approvisionnement. Chaque incident signalé fait l'objet d'un premier examen, effectué ou supervisé par le bureau de conformité. À l'issue de cet examen, le bureau de la conformité formule des recommandations ou des conseils sur les mesures nécessaires.

Hilti a mis en place une politique de non-représailles pour s'assurer que les droits du lanceur d'alerte et de la partie concernée ne sont pas compromis. Les personnes qui, de bonne foi, signalent des violations connues ou présumées seront protégées contre les représailles. Toute forme de représailles contre les personnes qui signalent des violations en ligne avec ces principes constitue une violation claire et grave du Code de conduite et sera traitée en conséquence.

En dehors des canaux de signalement des préoccupations, Hilti n'a pas adopté de processus général pour s'engager auprès des travailleurs de la chaîne de valeur. Le Groupe encourage toutefois tous les partenaires commerciaux, y compris leurs représentants et employés, à l'informer de toute violation présumée du Code de conduite via la hotline « SpeakUp for Business Partners ».

Incorporation par renvoi

Des informations sur les intérêts et les points de vue des acteurs concernés sont divulguées dans la section Stratégie de développement durable du chapitre Informations générales.

Stratégie de développement durable : p. 10

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR
Risques et interaction avec la stratégie
Politiques relatives aux droits de l'Homme
Actions liées aux droits de l'Homme
Objectifs liés aux droits de l'Homme
Les canaux
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Conduite commerciale

Conformité Formation

Programme de formation à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin dispensé à 100 % de toutes les fonctions à risque.

« SpeakUp » pour les membres de l‘équipe

Ligne d‘assistance téléphonique pour les dénonciations disponible sur pour les membres de l‘équipe

Bienveillant et orienté vers la performance

Culture d‘entreprise basée sur les valeurs d‘engagement, de courage, de travail d‘équipe et d‘intégrité

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d’œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

CONDUITE COMMERCIALE

- Culture d’entreprise
- Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
- Gestion des relations avec les fournisseurs

Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité

Informations sur les parties prenantes

CONDUITE COMMERCIALE

L’approche de Hilti en matière de conduite des affaires est guidée par l’intégrité, une valeur fondamentale de sa culture d’entreprise bienveillante et axée sur la performance. Hilti ne vise pas seulement à répondre aux exigences légales existantes, mais veut également faire une déclaration en matière de gouvernance d’entreprise responsable. Le Groupe s’est fixé cet objectif ambitieux, reconnaissant que les attitudes et les comportements des entreprises ne peuvent pas être modifiés à court terme. Il s’agit d’améliorer constamment l’organisation interne, de remettre régulièrement en question les systèmes existants et d’apporter les changements nécessaires.

Impacts, risques et opportunités importants (IRO)

	Description	Levier d’atténuation/amélioration
Culture et valeurs d’entreprise (Responsabilité : Conseil d’administration)		
Impact positif (réel)	À long terme, Hilti a un impact positif sur le bien-être des employés et sur la façon dont ils s’identifient à l’entreprise grâce à une culture d’entreprise bienveillante et axée sur la performance, caractérisée par l’engagement, le courage, le travail d’équipe et l’intégrité, et à un système de dénonciation qui fonctionne bien. Cet impact est pertinent pour les activités propres du Groupe.	Sans objet.
Occasion	À moyen terme, Hilti peut améliorer les performances au travail, avoir un impact positif sur l’ancienneté des employés et réduire le taux de rotation en motivant davantage les employés à travailler pour une entreprise en qui ils ont confiance.	Sans objet.
Lutte contre la corruption et les pots-de-vin (Responsabilité : Avocat général du groupe)		
Risque	Il existe un risque de poursuites judiciaires, aboutissant à des amendes, en raison de mesures anticorruption insuffi-santes ou d’incidents de corruption associés au Groupe, qui pourraient également entraîner une atteinte à la réputation.	Hilti a mis en place un système de gestion de la conformité conforme aux normes ISO 37301 et ISO 37001 qui comprend des processus de prévention, de détection, de réponse et d’atténuation. La politique de Hilti en matière de pratiques interdites décrit les règles anti-corruption de l’entreprise. L’entreprise procède également à des évaluations des risques de corruption, à une communication régulière à tous les niveaux, à un processus d’approbation des avantages, à une formation complète à la conformité et à une ligne d’assistance téléphonique anonyme pour les parties prenantes internes et externes.
Pérennité des fournisseurs (Responsabilité : Conseil d’administra-tion)		
Impact positif (réel)	À moyen terme, Hilti a un impact positif sur la durabilité des fournisseurs en promouvant des pratiques durables grâce à des critères rigoureux dans la sélection des fournisseurs et en gérant étroitement les relations correspondantes. Cet impact est pertinent pour la chaîne de valeur amont du Groupe.	Sans objet.

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d’œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
CONDUITE COMMERCIALE
Culture d’entreprise
Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
Gestion des relations avec les fournisseurs
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Culture d’entreprise

La stratégie commerciale et le succès de Hilti reposent sur un environnement axé sur les personnes. Les valeurs communes d’engagement, de courage, de travail d’équipe et d’intégrité constituent la base de la culture de la bienveillance et de la performance qui, à son tour, ouvre la voie au succès de l’équipe mondiale. En respectant strictement ces valeurs, la direction de Hilti agit en tant qu’ambassadrice de la culture d’entreprise. Lorsque de nouveaux membres de l’équipe rejoignent Hilti, ils reçoivent une formation complète qui les initie à la culture d’entreprise de l’entreprise. Cette formation couvre en détail les valeurs du Groupe, son modèle d’affaires et ses produits et services, et favorise une communauté où les gens travaillent les uns avec les autres, plutôt que les uns pour les autres. La culture d’entreprise est encore renforcée lors des camps d’équipe réguliers. Les camps d’équipe de Hilti servent de forums pour permettre aux équipes de travailler sur des sujets liés à la culture lorsqu’elles voient des priorités dans leurs domaines. La mise en œuvre prend alors place dans le travail quotidien de l’entreprise. La culture d’entreprise est renforcée par des communications régulières, publiées sur l’intranet de Hilti, sur les développements importants, ainsi que par des interviews et des podcasts sur des questions pertinentes.

Hilti évalue sa culture d’entreprise par le biais de l’évaluation « Great Place to Work® » et de l’enquête « Global Employee Opinion Survey ».

Own Workforce: p. 35-36

Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin

La lutte contre la corruption et la lutte contre les pots-de-vin sont couvertes par le Code de conduite du Groupe, qui s’applique à l’ensemble du personnel du Groupe et à ses fournisseurs et constitue le cadre juridique et éthique du Groupe. Elle est complétée par la Politique sur les pratiques interdites qui couvre les règles anti-corruption et anti-corruption de l’entreprise.

Les fonctions à risque font référence à des opérations commerciales ou à des départements spécifiques au sein de Hilti qui sont particulièrement sujets à des tentatives de corruption, de pots-de-vin ou de pratiques contraires à l’éthique en raison de leurs rôles, responsabilités et interactions avec des acteurs concernés externes. De l’avis de Hilti, ces fonctions sont généralement impliquées dans des transactions de grande valeur, la conformité réglementaire ou l’engagement direct avec les fournisseurs, les clients ou les représentants du gouvernement.

Sur cette base, les fonctions à risque de Hilti sont les suivantes : Approvisionnement et gestion de la chaîne d’approvisionnement, ventes et marketing, logistique et distribution, ainsi que des collègues occupant des rôles locaux et mondiaux pour l’octroi de licences de produits et le développement de normes. Les postes de direction sont des gardiens essentiels, indépendants de leur fonction et entrent donc également dans la définition ci-dessus.

Actions anti-corruption et anti-corruption

Le Groupe a mis en place un système de gestion de la conformité à l’échelle du Groupe, aligné sur les exigences des normes ISO 37301, ISO 37001 et IDW PS 980, supervisé par le Directeur de la conformité. Le CMS s’applique à toutes les sociétés du Groupe et englobe les politiques, les directives, les réglementations, les processus, les structures organisationnelles, les rôles et les responsabilités, ainsi que les protocoles de mise en œuvre de mesures de conformité. La prévention, la détection et la réponse à la corruption et aux pots-de-vin constituent un élément de la CMS.

Mesures visant à prévenir la corruption et les pots-de-vin

Pour prévenir la corruption et les pots-de-vin, le Groupe maintient, entre autres mesures, une évaluation des risques de corruption dédiée, des programmes complets de formation à la conformité, une communication fréquente à tous les niveaux et un processus automatisé d’approbation des prestations :

- **Formation complète à la conformité :** Des formations complètes et axées sur les groupes cibles garantissent que les membres de l’équipe sont informés des exigences de conformité pertinentes. Outre un volet en ligne, les formations sur site et les études de cas sont un élément essentiel de la stratégie de formation à la conformité. Ces cours fournissent une introduction générale aux questions de conformité liées à la lutte contre la corruption et la lutte contre les pots-de-vin, y compris la dénonciation, ainsi que des sujets d’éthique des affaires et un traitement plus approfondi des aspects individuels. Tous les nouveaux directeurs généraux des organisations locales du Groupe reçoivent une formation sur les enjeux de conformité dans leur zone de responsabilité dans le cadre de leur programme d’intégration.

  Le taux d’adoption du programme de formation est suivi par le service conformité. En 2024, les formations à la conformité ont couvert 100 % de l’ensemble des fonctions à risque au sein du Groupe.
- **Communication fréquente :** Le service conformité communique mensuellement sur des sujets spécifiques par le biais de plateformes internes, avec

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d’œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
CONDUITE COMMERCIALE
Culture d’entreprise
Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
Gestion des relations avec les fournisseurs
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

un contenu concis et facile à retenir pour accroître la sensibilisation aux sujets de conformité actuels et pertinents. Ces communications servent également à rappeler aux employés de participer aux cours d'apprentissage en ligne obligatoires ou facultatifs.

- **Processus d'approbation des prestations :** Pour prévenir les incidents de corruption, Hilti a mis en place un ensemble de contrôles automatisés dans les systèmes de gestion des dépenses et un processus d'approbation des prestations sur le portail Web du service de conformité.

Mesures visant à détecter la corruption et à y répondre

Pour détecter et répondre à la corruption et aux pots-de-vin, le Groupe maintient, entre autres, un suivi des dépenses et autres données, une hotline d'alerte et des processus d'enquête systématiques :

- **Ligne d'alerte :** Pour détecter les incidents de corruption, tous les employés sont encouragés à signaler les pratiques interdites dans les activités de Hilti, conformément aux directives « SpeakUp ». « SpeakUp » est le canal de signalement de Hilti, exploité par un tiers et totalement anonyme. Chaque incident signalé par l'intermédiaire de cette ligne d'assistance, ou directement au bureau de conformité, fait l'objet d'un examen initial effectué ou supervisé par le bureau de conformité. Une fois cet examen initial terminé, le bureau de la conformité transmet le cas à l'agent de conformité responsable pour une enquête plus approfondie ou commence une enquête complète. Si le cas ne nécessite pas d'évaluation plus approfondie ou n'entre pas dans le cadre des enquêtes du département Conformité, celui-ci fournit des recommandations et/ou des conseils à la fonction de direction concernée concernant les actions nécessaires, le cas échéant. La hotline « SpeakUp for Business Partners » est également accessible au public pour les partenaires commerciaux de Hilti. Le Groupe veille à ce que les droits de la partie qui signale l'incident et des personnes concernées soient protégés, en adhérant à une politique stricte de non-représailles.

  En outre, des logiciels permettent d'évaluer de manière exhaustive et gérer de manière proactive les données sur les risques de la chaîne d'approvisionnement dans le domaine de la corruption, tant du haut vers le bas que du bas vers le haut. Des vérifications en personne sont également effectuées par un fournisseur de services tiers dans le cadre des procédures de surveillance des fournisseurs.

Main-d'œuvre : p. 39 ; Les travailleurs dans la chaîne de valeur : p. 44-45

Le département conformité du Groupe est dirigé par le Directeur de la conformité, qui a la responsabilité globale du système de gestion de la conformité et rend compte au Directeur juridique du Groupe, qui rend compte au Directeur général. En outre, le Chief Compliance Officer est en contact direct avec le Comité d'audit du Conseil d'administration. Selon le CMS, toute enquête est indépendante de la chaîne de direction impliquée dans l'affaire. Un tableau de bord complet, présentant des mesures telles que le score de risque global, la couverture de la formation, les initiatives influençant le comportement et le signalement des incidents, est utilisé pour des rapports réguliers à la haute direction, au comité d'audit et au conseil d'administration.

Le Portail des politiques d'entreprise, une plate-forme conviviale conçue pour servir de référentiel central pour toutes les politiques, directives et normes du Groupe, est accessible à tous les employés. L'une des principales caractéristiques est le filtrage automatisé du contenu, reposant sur les profils des utilisateurs et les emplacements géographiques, ce qui permet de s'assurer que les membres de l'équipe reçoivent les informations les plus pertinentes dès le départ. De plus, des liens permanents sont mis en place pour garantir que les utilisateurs aient toujours accès aux dernières versions des documents.

Incidents de corruption ou de pots-de-vin

Politiques comptables

Les incidents de corruption ou de pots-de-vin englobent les cas où une entité juridique Hilti a été condamnée pour des infractions à la législation anti-corruption ou à la corruption par un tribunal, ainsi que les amendes imposées dans le cadre de mesures d'application de la loi prises à l'encontre de l'entreprise pour de telles violations.

En 2024, le nombre de condamnations liées à la corruption ou aux pots-de-vin s'élevait à 0. Les amendes pour violation des lois anticorruption et anti-corruption se sont élevées à 0 CHF. Pour remédier aux manquements aux procédures et aux normes des processus de lutte contre la corruption, aucune mesure disciplinaire n'a été requise.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Il est important pour le Groupe de nouer des partenariats sur un pied d'égalité avec son réseau mondial de fournisseurs et d'engager des discussions personnelles régulières. Les coopérations sont basées sur les normes éthiques les plus élevées, qui sont définies dans le Code de conduite des fournisseurs.

Workers in the Value Chain: p. 42

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
CONDUITE COMMERCIALE
Culture d'entreprise
Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
Gestion des relations avec les fournisseurs
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

Dans sa pratique d'approvisionnement direct, Hilti suit une stratégie en cinq étapes visant à élever progressivement ses propres activités et celles de ses fournisseurs à un niveau de durabilité plus élevé :

- Dans un premier temps, Hilti se concentre sur la création d'un haut degré de transparence concernant les partenaires commerciaux. L'objectif est de suivre et de gérer de manière transparente tous les certificats et déclarations de conformité liés aux produits. Par conséquent, tous les certificats environnementaux liés à l'entreprise, le code de conduite signé pour les fournisseurs, les résultats des audits des fournisseurs, les évaluations externes et les données validées des fournisseurs sont stockés et accessibles sur une seule plateforme.
- La deuxième étape prend en compte les évaluations de durabilité et les chiffres clés associés des fournisseurs dans les processus d'approvisionnement. Les évaluations internes et externes de la durabilité font partie d'un système de bonus-malus, qui donne des avantages aux fournisseurs dans le processus d'attribution s'ils se sont avérés plus durables. Les évaluations déploient une manière structurée et uniforme pour comparer les fournisseurs de manière plus transparente et plus complète.
- Dans un troisième temps, après avoir évalué le portefeuille de fournisseurs, Hilti se concentre sur les initiatives de durabilité pour les différents groupes de matériaux.
- Dans la quatrième étape, Hilti étend systématiquement ses pratiques d'approvisionnement durable pour inclure les sous-fournisseurs, y compris le suivi de leurs performances respectives en matière de scores de durabilité et de pratiques d'attribution.
- La cinquième étape applique des pratiques d'ingénierie de la durabilité s'appuyant sur des modèles pour influencer la conception des produits et le processus de développement, favorisant ainsi l'intégration de l'approvisionnement durable et de l'économie circulaire. La mise en œuvre mondiale de ces pratiques dans les processus de développement de Hilti se poursuit et est pilotée par des ressources dédiées.

Utilisation des ressources et économie circulaire : p. 26

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
CONDUITE COMMERCIALE
Culture d'entreprise
Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
Gestion des relations avec les fournisseurs
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
Informations sur les parties prenantes

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Base de préparation

Base comptable

Ces déclarations de durabilité consolidées ont été préparées en référence aux normes européennes de reporting en matière de durabilité adoptées par la Commission européenne. Pour le Groupe, l'élaboration des déclarations de durabilité en ligne avec l'ESRS est exigée par la loi liechtensteinoise sur les personnes et les sociétés, le « Personen- und Gesellschaftsrecht », à partir de l'exercice 2025.

Les politiques comptables du Groupe, y compris les informations sur les estimations et les jugements comptables (critiques), sont présentées dans les notes relatives aux indicateurs publiés dans chaque chapitre. Le fournisseur d'assurance est le seul à valider les mesures, sauf indication contraire explicite dans la note correspondante.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des déclarations de durabilité exige de la direction qu'elle utilise certaines estimations et un certain jugement dans le processus d'application des politiques de durabilité du Groupe. Le Groupe procède également à des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations et les jugements sont évalués en permanence et sont fondés sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces hypothèses et estimations. Des estimations importantes (avec les incertitudes qui y sont liées) ont été faites principalement dans les domaines suivants :

- Hypothèses sous-jacentes au calcul des émissions de gaz à effet de serre.

Périmètre de consolidation

Le champ d'application de ces déclarations consolidées de durabilité s'appuie sur les comptes consolidés du Groupe, élargis par les entités, les actifs et les sites sous contrôle opérationnel pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre. Le cas échéant, les sociétés du Groupe appliqueront leur option d'exemption et ne publieront pas de déclaration au titre de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD) de l'Union européenne ni, respectivement, de la transposition nationale correspondante de la CSRD dans les États membres au niveau individuel.

Portée des informations sur la chaîne de valeur

En plus des activités propres du groupe, cette déclaration de durabilité comprend des informations sur la chaîne de valeur illustrée dans le chapitre Informations générales.

Informations générales : p. 5

Modifications apportées aux normes de reporting, aux conventions comptables et aux estimations

Pour la période de référence 2024, le Groupe a adopté l'ESRS et n'applique plus les normes GRI (Global Reporting Initiative). Par conséquent, l'analyse de matérialité a été mise à jour conformément aux exigences ESRS en 2024 et approuvée par le conseil d'administration et le directoire.

Divulgations découlant d'autres lois ou de prises de position généralement acceptées en matière de rapports sur le développement durable

Le Groupe n'inclut pas dans ses déclarations de durabilité des informations provenant d'autres législations en plus des informations prescrites par ESRS

Omission d'information

Le Groupe n'a pas fait usage de la faculté d'omettre une information spécifique correspondant à la propriété intellectuelle, au savoir-faire ou aux résultats de l'innovation.

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ
Informations sur les parties prenantes

Erreur de déclaration au cours des périodes antérieures

Dans le cas où Hilti découvrirait des erreurs importantes dans ses méthodes comptables ou modifierait de manière significative ses méthodes comptables pour des chiffres précédemment publiés, Hilti les reformule. Hilti indique clairement le montant du retraitement dans le(s) tableau(x) concerné(s) avec les métriques.

Gestion des risques et contrôles internes en matière de rapports sur le développement durable

Au sein du conseil d'administration, le comité d'audit de Hilti est responsable de l'information financière et du rapport de durabilité. La responsabilité de la direction en matière de reporting sur le développement durable incombe au directeur financier, au responsable des finances et au responsable du développement durable de l'entreprise. Les départements Comptabilité du Groupe et Corporate Sustainability rédigent conjointement la déclaration de durabilité, sur la base d'informations qualitatives et quantitatives reçues d'experts spécialisés dans différents départements. Avant d'être publiée, la déclaration de durabilité est examinée par le responsable thématique et le service juridique. Une fois approuvée, la déclaration est examinée et publiée par les membres de la direction responsables, le comité d'audit et le conseil d'administration. Le rapport et les données quantitatives qu'il contient peuvent également faire l'objet d'un audit interne. Les conclusions relatives aux déclarations de durabilité du Groupe seront présentées et discutées au Comité d'audit sur une base annuelle.

Hilti évalue régulièrement les risques et contrôle son processus de reporting en matière de durabilité. Les données de durabilité de Hilti sont collectées dans le cadre d'un cycle de reporting régulier auprès des entités du Groupe ou, dans la mesure du possible, directement extraites des systèmes informatiques au niveau du Groupe par des experts spécialisés. Hilti est exposée à des risques associés à des rapports incomplets ou incohérents sur les sujets de durabilité, y compris les risques associés à l'écoblanchiment. Il existe également des risques liés à l'exactitude de la saisie des données et aux erreurs manuelles dans le processus de production de rapports résultant de l'agrégation de données provenant de plusieurs systèmes. Hilti a mis en place des contrôles basés sur son évaluation des risques dans les déclarations de durabilité, y compris des contrôles de validation/examen des données quantitatives dans les déclarations de durabilité par fonctions du groupe.

Publication de déclarations de durabilité

Cette déclaration de durabilité a été publiée par le conseil d'administration le 12 mars 2025.

Déclaration sur la diligence raisonnable

Le tableau suivant illustre la prise en compte des éléments fondamentaux du devoir de diligence dans les exigences de divulgation énoncées dans l'ESRS 2 et dans le ESRS thématique. Pour plus de détails, reportez-vous aux paragraphes respectifs de la déclaration de durabilité, tels qu'ils sont présentés dans le tableau : Liste des obligations de publication respectées.

Éléments fondamentaux de la due diligence	Obligation de divulgation
a) Intégration de la due diligence dans la gouvernance, la stratégie et le modèle d'affaires	Thématique croisée : ESRS 2 GOV-2, ESRS 2 GOV-3, ESRS 2 SBM-3
b) S'engager avec les parties prenantes concernées à toutes les étapes clés de la diligence raisonnable	Thématique croisée : ESRS 2 SBM-2, ESRS 2 IRO-1 Norme(s) thématique(s) : ESRS S1-2 ; ESRS S2-2
c) Identification et évaluation des effets négatifs	Thématique croisée : ESRS 2 IRO-1 Norme(s) thématique(s) : ESRS E1 IRO-1 ; ESRS E5-1 ; ESRS S1-3 ; ESRS S2-3
d) Prendre des mesures pour remédier à ces effets négatifs	Norme(s) thématique(s) : ESRS E1-3 ; ESRS E5-2 ; ESRS S1-4
e) Suivi de l'efficacité de ces efforts et communication	Norme(s) thématique(s) : ESRS E1-4 et E1-6 ; ESRS E5-3, E5-4 et E5-5 ; ESRS S1-4 et S1-5

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

Liste des documents d’orientation

Le tableau suivant énumère tous les documents d’orientation pertinents (politiques, lignes directrices, cadres, etc.) mentionnés dans les déclarations de durabilité, y compris des détails sur qui a publié les documents et à qui ils s’appliquent.

Tous les documents d’orientation sont mis à la disposition des équipes du Groupe via le portail des politiques de Hilti ou l’intranet du Groupe. Le Code de conduite, le Code de conduite pour les fournisseurs et les intermédiaires tiers et la Politique d’approvisionnement durable pour les achats directs sont disponibles sur le site Web du Groupe Hilti.

- Code de conduite
- Code de conduite pour les fournisseurs et les tiers intermédiaires
- Politique d’approvisionnement durable pour les achats directs
- Groupe Hilti

Document	Publié par	Approuvé par	Applicable à
Directives de processus de circularité	Responsable mondial des processus Circularité	Circularité du propriétaire de processus mondial	Hilti Corporation et toutes ses filiales
Code de conduite	Chef de la conformité	Conseil d’administration	
Code de conduite pour les fournisseurs et les tiers intermédiaires	Chef de la conformité	Conseil d’administration	
Lignes directrices sur l’engagement au-delà de l’entreprise	Responsable du développement durable de l’entreprise	Responsable du développement durable de l’entreprise	
Politique de l’environnement	Chef de la conformité	Conseil d’administration	
Cadre mondial de récompenses	Responsable des Ressources Humaines Mondiales	Responsable des Ressources Humaines Mondiales	
Principes de Global Rewards	Responsable des Ressources Humaines Mondiales	Conseil d’administration	
Politique de santé et de sécurité	Chef de la conformité	Conseil d’administration	
Politique des droits de l’homme pour la diligence raisonnable de la chaîne d’approvisionnement en matière de droits de l’homme et d’environnement	Chef de la conformité	Conseil d’administration	
Politique sur les pratiques interdites	Chef de la conformité	Conseil d’administration	
Politique d’approvisionnement durable pour les achats directs	Responsable de l’excellence de l’approvisionnement	Conseil d’administration	
Politique d’approvisionnement durable pour les achats indirects	Responsable des Achats Matières Indirectes	Conseil d’administration	
Lignes directrices sur la dénonciation « SpeakUp »	Chef de la conformité	Chef de la conformité	

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d’œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

Liste des obligations de divulgation respectées

Les tableaux suivants énumèrent toutes les obligations d'information abordées lors de la préparation de ces déclarations de durabilité, en fonction des résultats de l'évaluation de l'importance relative. Les tableaux peuvent être utilisés pour trouver des informations relatives à des exigences de divulgation particulières.

Divulgations générales

Obligation de divulgation		Page
BP-1	Base générale pour l'élaboration des déclarations de durabilité	p. 51
BP-2	Divulgations relatives à des circonstances particulières	p. 51
GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	p. 10-12
GOV-2	Informations fournies aux organes d'administration, de direction et de surveillance de Hilti et questions de durabilité traitées par ceux-ci	p. 12
GOV-3	Intégration de la performance liée à la durabilité dans les systèmes d'incitation	p. 12
GOV-4	Déclaration sur la diligence raisonnable	p. 52
GOV-5	Gestion des risques et contrôles internes en matière de rapports sur le développement durable	p. 51
SBM-1	Stratégie, business model et chaîne de valeur	p. 4-8
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	p. 7-8, 10
SBM-3	Impacts, risques et opportunités importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'affaires	p. 7-8, 14-15, 28, 34-35, 43, 47
IRO-1	Description du processus de détermination et d'évaluation des incidences, des risques et des occasions importants	p. 7-9
IRO-2	Les obligations d'information dans les ESRS couvertes par la déclaration de durabilité de Hilti	p. 53-56

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ
Informations sur les parties prenantes

Changement climatique

Obligation de divulgation		Page
ESRS 2 GOV-3	Intégration de la performance liée à la durabilité dans les systèmes d'incitation	p. 12
E1-1	Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	p. 14-16
ESRS 2 SBM-3	Impacts, risques et opportunités importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'affaires	p. 14-15
ESRS 2 IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités importants liés au climat	p. 17
E1-2	Politiques relatives à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	p. 17, 53
E1-3	Actions et ressources en lien avec les politiques de lutte contre le changement climatique	p. 18-19
E1-4	Objectifs liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci	p. 18-19
E1-5	Consommation et mix énergétique	p. 20-21
E1-6	Champs d'application bruts 1, 2, 3 et émissions totales de GES	p. 21-24
E1-7	Projets d'élimination et d'atténuation des GES financés par des crédits carbone	p. 25
E1-8	Tarification interne du carbone	p. 25
E1-9	Effets financiers anticipés des risques physiques et de transition importants et opportunités potentielles liées au climat	Non précisé

Utilisation des ressources et économie circulaire

Obligation de divulgation		Page
ESRS 2 IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités liés à l'utilisation des ressources importantes et à l'économie circulaire	p. 28-29
E5-1	Politiques liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	p. 29, 53
E5-2	Actions et ressources liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	p. 29-31
E5-3	Objectifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	p. 31
E5-4	Entrées de ressources	p. 31-32
E5-5	Sorties de ressources	p. 32
E5-6	Effets financiers anticipés de l'utilisation des ressources et des impacts, risques et opportunités liés à l'économie circulaire	Non précisé

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

Main-d'œuvre

Obligation de divulgation		Page
ESRS 2 SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	p. 7-8, 10
ESRS 2 SBM-3	Impacts, risques et opportunités importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'affaires	p. 34-35
ESRS S1-1	Politiques relatives à la main-d'œuvre	p. 35, 37-38, 53
ESRS S1-2	Processus d'engagement avec le personnel et les représentants des travailleurs au sujet des impacts	p. 39
ESRS S1-3	Processus pour remédier aux impacts négatifs et canaux permettant à son propre personnel de soulever des préoccupations	p. 39
ESRS S1-4	Prendre des mesures à l'égard des répercussions importantes sur la main-d'œuvre, et les approches de gestion des risques importants et la recherche d'occasions importantes liées à la main-d'œuvre propre, et l'efficacité de ces mesures	p. 35, 37-38
ESRS S1-5	Cibles liées à la gestion des impacts négatifs importants, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et des opportunités importants	p. 36-38
ESRS S1-6	Caractéristiques des employés de Hilti	p. 39-40
ESRS S1-7	Caractéristiques des non-employés au sein de l'effectif de Hilti	p. 40
ESRS S1-10	Des salaires adéquats	p. 40
ESRS S1-14	Mesures de santé et de sécurité	p. 41
ESRS S1-17	Incidents, plaintes et graves atteintes aux droits humains	Non précisé

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Disclosure Requirement		Page
ESRS 2 SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	p. 7-8, 10
ESRS 2 SBM-3	Impacts, risques et opportunités importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'affaires	p. 43
S2-1	Politiques relatives aux travailleurs de la chaîne de valeur	p. 43-44, 53
S2-2	Processus d'engagement avec les travailleurs de la chaîne de valeur au sujet des impacts	p. 45
S2-3	Processus pour remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux travailleurs de la chaîne de valeur de soulever des préoccupations	p. 45
S2-4	Prendre des mesures concernant les impacts importants sur les travailleurs au sein de la chaîne de valeur, et approches de gestion des risques importants et de recherche d'opportunités importantes liées aux travail-leurs de la chaîne de valeur, et efficacité de ces mesures	p. 44-45
S2-5	Cibles liées à la gestion des impacts négatifs importants, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et des opportunités importants	p. 45

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ
Informations sur les parties prenantes

Conduite des affaires

Obligation de divulgation		Page
ESRS 2 GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de surveillance et de direction	p. 10-12
ESRS 2 IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités importants	p. 7-9
G1-1	Politiques de conduite des affaires et culture d'entreprise	p. 47-48
G1-2	Gestion des relations avec les fournisseurs	p. 49-50
G1-3	Prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin	p. 48-49
G1-4	Incidents de corruption ou de pots-de-vin	p. 49

Tableau des points de données dérivés d'autres actes législatifs de l'UE

Le tableau suivant comprend tous les points de données qui découlent d'autres législations de l'UE énumérées à l'annexe B de l'ESRS 2, en indiquant où ils se trouvent dans la déclaration de durabilité et quels points de données sont jugés non significatifs, non déclarés ou non pertinents.

Obligation de divulgation	Datapoint		Page
ESRS 2 GOV-1	21 (d)	Paragraphe sur la diversité des sexes du conseil	p. 12
ESRS 2 GOV-1	21 (e)	Pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont indépendants	p. 12
ESRS 2 GOV-4	30	Déclaration sur la diligence raisonnable	p. 52
ESRS 2 SBM-1	40 (d) i	Implication dans des activités liées aux combustibles fossiles	Not relevant
ESRS 2 SBM-1	40 (d) ii	Implication dans des activités liées à la production chimique	Not relevant
ESRS 2 SBM-1	40 (d) iii	Implication dans des activités liées aux armes controversées	Not relevant

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

ESRS 2 SBM-1	40 (d) iv	Implication dans des activités liées à la culture et à la production de tabac	Not relevant

Obligation de divulgation	**Datapoint**		**Page**
ESRS E1-1	14	Plan de transition pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050	p. 14-16
ESRS E1-1	16 (g)	Entreprises exclues des indices de référence alignés sur l'Accord de Paris	p. 16
ESRS E1-4	34	Objectifs de réduction des émissions de GES	p. 18-19
ESRS E1-5	38	Consommation d'énergie d'origine fossile ventilée par sources (uniquement les secteurs à fort impact climatique)	p. 20
ESRS E1-5	37	Consommation et mix énergétique	p. 20
ESRS E1-5	40 to 43	Intensité énergétique associée aux activités dans les secteurs à fort impact climatique	p. 21
ESRS E1-6	44	Émissions brutes de GES Scope 1, 2, 3 et totales	p. 23
ESRS E1-6	53 to 55	Intensité des émissions brutes de GES	p. 24
ESRS E1-7	56	Absorptions de GES et crédits carbone	p. 25
ESRS E1-9	66	Exposition du portefeuille de référence aux risques physiques liés au climat	Non précisé
ESRS E1-9	66 (a) (c)	Ventilation des montants monétaires par risque physique aigu et chronique Localisation des actifs importants présentant un risque physique significatif	Non précisé
ESRS E1-9	67 (c)	Répartition de la valeur comptable de son actif immobilier par classes d'efficacité énergétique	Non précisé
ESRS E1-9	69	Degré d'exposition du portefeuille aux opportunités liées au climat	Non précisé
ESRS E2-4	28	Quantité de chaque polluant inscrit à l'annexe II du règlement E-PRTR (Registre européen des rejets et transferts de polluants) émise dans l'air, l'eau et le sol	Pas de matériel
ESRS E3-1	9	Eau et ressources marines	Pas de matériel
ESRS E3-1	13	Politique dédiée	Pas de matériel
ESRS E3-1	14	Océans et mers durables	Pas de matériel
ESRS E3-4	28 (c)	Total de l'eau recyclée et réutilisée	Pas de matériel
ESRS E3-4	29	Consommation totale d'eau en m3 par chiffre d'affaires net en exploitation propre	Pas de matériel
ESRS 2 - SBM 3 - E4	16 (a)		Pas de matériel
ESRS 2 - SBM 3 - E4	16 (b)		Pas de matériel
ESRS 2 - SBM 3 - E4	16 (c)		Pas de matériel
ESRS E4-2	24 (b)	Pratiques ou politiques durables en matière de terres et d'agriculture	Pas de matériel
ESRS E4-2	24 (c)	Pratiques ou politiques durables en matière d'océans et de mers	Pas de matériel
ESRS E4-2	24 (d)	Politiques de lutte contre la déforestation	Pas de matériel
ESRS E5-5	37 (d)	Déchets non recyclés	Pas de matériel
ESRS E5-5	39	Déchets dangereux et déchets radioactifs	Pas de matériel
ESRS 2 - SBM3 - S1	14 (f)	Risque d'incidents de travail forcé	Pas de matériel

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

ESRS 2 - SBM3 - S1	14 (g)	Risque d'incidents de travail des enfants	Pas de matériel
ESRS S1-1	20	Engagements en matière de droits de l'homme	p. 37-38

Obligation de divulgation	**Datapoint**		**Page**
ESRS S1-1	21	Politiques de diligence raisonnable sur les questions abordées par les conventions fondamentales 1 à 8 de l'Organisation internationale du travail	p. 37-38
ESRS S1-1	22	Processus et mesures de prévention de la traite des êtres humains	p. 37-38
ESRS S1-1	23	Politique ou système de gestion de la prévention des accidents du travail	p. 37
ESRS S1-3	32 (c)	Mécanismes de traitement des griefs et des plaintes	p. 38
ESRS S1-14	88 (b) (c)	Nombre de décès et nombre et taux d'accidents du travail	p. 41
ESRS S1-14	88 (e)	Nombre de jours perdus en raison de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	Énoncé en partie (p. 41)
ESRS S1-16	97 (a)	Écart de rémunération entre les sexes non ajusté	Pas de matériel
ESRS S1-16	97 (b)	Ratio de rémunération excessif des PDG	Pas de matériel
ESRS S1-17	103 (a)	Affaires de discrimination	Non précisé
ESRS S1-17	104 (a)	Non-respect des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et des Principes directeurs de l'OCDE	Non précisé
ESRS 2 - SBM3 - S2	11 (b)	Risque important de travail des enfants ou de travail forcé dans la chaîne de valeur	p. 43
ESRS S2-1	17	Engagements en matière de droits de l'homme	p. 44
ESRS S2-1	18	Politiques relatives aux travailleurs de la chaîne de valeur	p. 43-44
ESRS S2-1	19	Non-respect des principes des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et des principes directeurs de l'OCDE	Non précisé
ESRS S2-1	19	Politiques de diligence raisonnable sur les questions abordées par les conventions fondamentales 1 à 8 de l'Organisation internationale du travail	Non précisé
ESRS S2-4	36	Problèmes et incidents liés aux droits de l'homme liés à sa chaîne de valeur en amont et en aval	Non précisé
ESRS S3-1	16	Engagements en matière de droits de l'homme	Pas de matériel
ESRS S3-1	17	Non-respect des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, des principes de l'OIT ou des principes directeurs de l'OCDE	Pas de matériel
ESRS S3-4	36	Questions et incidents liés aux droits de la personne	Pas de matériel
ESRS S4-1	16	Politiques relatives aux consommateurs et aux utilisateurs finaux	Pas de matériel
ESRS S4-1	17	Non-respect des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et des principes directeurs de l'OCDE	Pas de matériel
ESRS S4-4	35	Questions et incidents liés aux droits de la personne	Pas de matériel
ESRS G1-1	10 (b)	Convention des Nations Unies contre la corruption	Non précisé
ESRS G1-1	10 (d)	Protection des lanceurs d'alerte	Non précisé
ESRS G1-4	24 (a)	Amendes pour violation des lois anti-corruption	p. 49
ESRS G1-4	24 (b)	Normes anti-corruption et anti-pots-de-vin	p. 49

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

Indice de contenu GRI

Le groupe Hilti a publié les informations citées dans cet indice de contenu GRI pour la période comprise entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024 en référence aux normes GRI.

Norme GRI	Divulgation	Emplacement
GRI 2 : Divulgations générales 2021	2-1 Détails de l'organisation	Rapport financier 2024 : chapitre « Coup d'œil sur le groupe »
	2-2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	ESRS 2 BP-1
	2-3 Période de référence, fréquence et point de contact	ESRS 1
	2-4 Reformulations de l'information	ESRS 2 BP-2
	2-5 Assurance externe	p. 63 [traduction]
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	ESRS 2 SBM-1
	2-7 employés	ESRS 2 SBM-1 ; ESRS S1-6
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	ESRS S1-7
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	ESRS 2 GOV-1 ; ESRS G1
	2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance suprême	Rapport financier 2024 : chapitre « Gouvernance d'entreprise » ; Rapport d'entreprise 2024 : « Conseil d'administration » et « Directoire »
	2-11 Président de la plus haute instance de gouvernance	Rapport financier 2024 : chapitre « Gouvernance d'entreprise » ; Rapport d'entreprise 2024 : « Conseil d'administration » et « Directoire »
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans la supervision de la gestion des impacts	ESRS 2 GOV-1 ; ESRS G1
	2-13 Délégation de responsabilité en matière de gestion des impacts	ESRS 2 GOV-1 et GOV-2 ; ESRS G1-3
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance suprême en matière de reporting du développement durable	ESRS 2 GOV-1
	2-16 Communication des préoccupations critiques	ESRS 2 GOV-2 ; ESRS G1-1
	2-17 Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance	ESRS 2 GOV-1
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance suprême	Rapport financier 2024 : chapitre « Gouvernance d'entreprise » et note « Parties liées »
	2-19 Politiques de rémunération	ESRS 2 GOV-3 ; ESRS E1
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	ESRS 2 GOV-3
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	ESRS 2 SBM-1

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

Norme GRI	Divulgation	Emplacement
GRI 2 : Divulgations générales 2021	2-23 Engagements de politique générale	ESRS 2 GOV-4 et MDR-P ; ESRS S1-1 ; ESRS S2-1 ; ESRS G1-1
	2-24 Intégration des engagements politiques	ESRS 2 GOV-2 et MDR-P ; ESRS S1-4 ; ESRS S2-4 ; ESRS G1-1
	2-25 Processus d'assainissement des impacts négatifs	ESRS S1-1 ; ESRS S2-1
	2-26 Mécanismes permettant d'obtenir des conseils et de faire part de vos préoccupations	ESRS S1-3 ; ESRS S2-3 ; ESRS G1-1
	2-27 Respect des lois et règlements	ESRS 2 SMB-3 ; ESRS S1-17 ; ESRS G1-4
	2-29 Approche de mobilisation des intervenants	ESRS 2 SBM-2 ; ESRS S1-1
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-1 Processus de détermination des sujets importants	ESRS 2 BP-1 et IRO-1
	3-2 Liste des sujets matériels	ESRS 2 SBM-3 et BP-2
	3-3 Gestion des sujets matériels	ESRS 2 ; ESRS E1 ; ESRS E5 ; ESRS S1 ; ESRS S2 ; ESRS G1
GRI 205 : Anti-corruption 2016	205-1 Évaluation des risques liés à la corruption des opérations	ESRS G1-3
	205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	ESRS G1-3
	205-3 Incidents de corruption confirmés et mesures prises	ESRS G1-4
GRI 301 : Matériaux 2016	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	ESRS E5-4
	301-2 Matières premières recyclées utilisées	ESRS E5-4
GRI 302 : Energy 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	ESRS E1-5
	302-3 Intensité énergétique	ESRS E1-5
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes (Scope 1) de GES	ESRS E1-4 et E1-6
	305-2 Émissions indirectes de GES énergétiques (Scope 2)	ESRS E1-4 et E1-6
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	ESRS E1-4 et E1-6
	305-4 Intensité des émissions de GES	ESRS E1-6
	305-5 Réduction des émissions de GES	ESRS E1-3 et E1-4
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs qui ont fait l'objet d'un contrôle selon des critères environnemen-taux	ESRS G1-2
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	ESRS 2 SBM-3
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Embauches et roulement du personnel	ESRS S1-6
GRI 403 : Santé et sécu-rité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	ESRS S1-1
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	ESRS S1-3
	403-3 Services de santé au travail	ESRS S1-1
	403-4 Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	ESRS S1 MDR-P, MDR-A, MDR-T

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d'œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

Norme GRI	Divulgation	Emplacement
GRI 403 : Santé et sécu-rité au travail 2018	403-5 Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	ESRS S1 MDR-P, MDR-A, MDR-T
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	ESRS S1 MDR-P, MDR-A, MDR-T
	403-8 Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	ESRS S1-14
	403-9 Accidents du travail	ESRS S1-4 and S1-14
	403-10 Maladies liées au travail	ESRS S1-4 and S1-14
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et du personnel	ESRS 2 GOV-1
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1 Incidents de discrimination et mesures correctives prises	ESRS S1-17
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs exposés à un risque important d'incidents de travail des en-fants	ESRS S1; ESRS S2
GRI 409 : Travail forcé ou obliga-toire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs exposés à un risque important d'incidents de travail forcé ou obligatoire	ESRS S1; ESRS S2
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés à l'aide de critères sociaux	ESRS G1-2
	414-2 Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et actions prises	ESRS 2 SBM-3 and BP-2
GRI 415 : Politique publique 2016	415-1 Contributions politiques	ESRS G1-5

Cet indice de contenu GRI est basé sur l’indice d’interopérabilité GRI-ESRS publié par la GRI et l’EFRAG en novembre 2024.

Éditorial

Informations générales

Changement climatique

Utilisation des ressources et économie circulaire

Main-d’œuvre propre

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Conduite commerciale

NOTES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DE DURABILITÉ

Informations sur les parties prenantes

INFORMATIONS SUR LES PARTIES PRENANTES

Coordonnées

Relations en matière de durabilité

Peter Rupp
Responsable du développement durable de l'entreprise

Hilti Corporation
Feldkircherstrasse 100
9494 Schaan
Liechtenstein

Courriel : sustainability@hilti.com
www.hilti.group (en anglais)

Relations avec les médias

Matthias Hassler
Gestionnaire, Relations avec les médias/Porte-parole

Hilti Corporation
Feldkircherstrasse 100
9494 Schaan
Liechtenstein

Téléphone +423 234 49 49
Courriel : matthias.hassler@hilti.com
www.hilti.group (en anglais)

Nous tenons à remercier nos clients, nos employés et nos partenaires pour leur soutien. Le rapport sur le développement durable est publié en anglais. La duplication, même partielle, nécessite l'autorisation de l'éditeur.

Le rapport complet sur le développement durable, les principes de gouvernance d'entreprise, l'organigramme du Groupe, une liste des sociétés consolidées et des informations sur le Martin Hilti Family Trust sont disponibles sur Internet à l'adresse www.hilti.group.

Communication sur le progrès

UN GLOBAL COMPACT

Notre **Communication sur le progrès** (CoP) 2024 pour **le Pacte mondial des Nations Unies** est entièrement intégrée dans ce rapport sur le développement durable.

Éditorial
Informations générales
Changement climatique
Utilisation des ressources et économie circulaire
Main-d'œuvre propre
Travailleurs dans la chaîne de valeur
Conduite commerciale
Notes relatives aux déclarations consolidées de durabilité
INFORMATIONS SUR LES PARTIES PRENANTES